



DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Référence : **LOWE 20407 23.02.24**

Le 26/02/2024



Bien : un Château
Adresse : La Thibauderie
17800 PONS

Référence Cadastre : AZ - 196 209 210 199

PROPRIETAIRE

Monsieur LOWE Mark
La Thibauderie
17800 PONS

DEMANDEUR

SELARL MORIN RENARD
17 Faubourg de Taillebourg
17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

LOWE 20407 23.02.24

1/1

Diagnostics : Etat Termites – Amiante – Plomb – Gaz – Performance Energétique –
Risques Naturels - Certification de Surface - Electricité



NOTE DE SYNTHÈSE RAPPORT N° LOWE 20407 23.02.24

Document ne pouvant en aucun cas être annexé à un acte authentique

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de bien : **un Château**

Adresse : **La Thibauderie
17800 PONS**

Propriétaire : **Monsieur LOWE Mark**

Réf. Cadastre : **AZ - 196 209 210 199**

Bâti : **Oui**

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné Andry Forgerit, gérant de la Société Charente Expertises, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation. J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le Dossier de Diagnostic Technique (DDT).

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir l'un des constats et/ou diagnostics du Dossier de Diagnostic Technique .

Andry Forgerit



Le présent examen fait état d'absence de Termite le jour de la visite, sous réserve des parties d'immeubles (E), parties d'ouvrages et éléments (F) qui n'ont pas pu être examinés.



Des revêtements dégradés contenant du plomb (classe 3) ont été mis en évidence.



Consommations énergétiques

(en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement, déduction faite de la production d'électricité à demeure

**Consommation conventionnelle :
245 kWh_{ep}/m².an**

Emissions de gaz à effet de serre (GES)

pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

**Estimation des émissions :
69 kg_{eq}CO₂/m².an**

ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES

Arrêté du 7 décembre 2011, Arrêté du 14 décembre 2009, Arrêté du 29 mars 2007, Article L 133-6 du code de la construction et de l'habitation. Norme NF P 03-201 de mars 2012.

A DESIGNATION DU OU DES BATIMENTS

- Localisation du ou des bâtiments

Désignation du lot : un Château	Descriptif du bien : Immeuble à usage d'habitation, sur cinq niveaux, avec terrain autour du bâti.
Adresse : La Thibauderie 17800 PONS	Encombrement constaté : Le logement était meublé le jour de la visite.
Référence Cadastre : AZ - 196 209 210 199	Mitoyenneté : NON Bâti : OUI
Le site se situe dans une zone délimitée par arrêté préfectoral comme étant infestée par les termites ou susceptible de l'être à court terme.	Document(s) joint(s) : Constat antérieur réalisé par e-maidiag en Août 2022

B DESIGNATION DU CLIENT

- Désignation du client

Nom / Prénom : **Monsieur LOWE Mark**
 Qualité : **propriétaire**
 Adresse : **La Thibauderie
17800 PONS**

- Si le client n'est pas le donneur d'ordre :

Nom / Prénom : **SELARL MORIN RENARD**
 Qualité : **Commissaire de justice**
 Adresse : **17 Faubourg de Taillebourg
17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**

Nom et qualité de la (des) personne(s) présentes sur le site lors de la visite : **le mandataire Judiciaire**

C DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC

- Identité de l'opérateur de diagnostic

Nom / Prénom : **FORGERIT Andry**
 Raison sociale et nom de l'entreprise : **SARL CHARENTE EXPERTISES**
 Adresse : **9 Rue du Minage 16300 BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE**
 N° siret : **48365749000049**
 N° certificat de qualification : **14415396**
 Date d'obtention : **11/07/2022**
 Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **BUREAU VERITAS CERTIFICATION**
1 Place Zaha Hadid
92400 COURBEVOIE

Organisme d'assurance professionnelle : **AXA FRANCE IARD**

N° de contrat d'assurance : **10122042404**

Date de validité du contrat d'assurance : **31/12/2024**

D IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DE BATIMENTS VISITES ET DES ELEMENTS INFESTES OU AYANT ETE INFESTES PAR LES TERMITES ET CEUX QUI NE LE SONT PAS :		
Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
SS		
Dégagement	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°3 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°4 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Escalier Crémaillère - Bois brut	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Béton Carrelage	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Escalier Ensemble des contre-marches - Bois brut	Absence d'indice.
	Escalier Ensemble des marches - Bois brut	Absence d'indice.
	Escalier Main-courante - Bois brut	Absence d'indice.
Buanderie	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Murs - Pierres	Absence d'indice.
	Porte n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice.
Local chaudière	Mur - Pierres	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Béton Carrelage	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°3 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°3 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Porte n°3 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Réserve n°1	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Mur - Pierres	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°4 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Béton Carrelage	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
Réserve n°2	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°3 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Béton Carrelage	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Cuisine	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Mur - Pierres	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Béton Carrelage	Absence d'indice.
Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Salle à Manger n°1	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Béton Carrelage	Absence d'indice.
Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Salle de sport	Mur - Pierres	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Béton	Absence d'indice.
Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.	

Abri de jardin	Plancher - Béton Carrelage	Absence d'indice.
	Murs - Pierres	Absence d'indice.
	Plafond - Béton	Absence d'indice.
	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant - Bois Peinture	Absence d'indice.
RDC		
Salle de Piano	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Bois brut	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°3 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°4 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°5 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Salon n°1	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Bois brut	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
Fenêtre n°3 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.	

LOWE 20407 23.02.24 T

4/14

Diagnosics : Etat Termites – Amiante – Plomb – Gaz – Performance Energétique –
Risques Naturels - Certification de Surface - Electricité

	Fenêtre n°3 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°3 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°3 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
Salon n°2	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°3 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Bois brut	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°4 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Salle à Manger n°2	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Béton Carrelage	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
Palier n°1	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Béton Carrelage	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Porte n°3 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.	

Bureau	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Lambris bois Vernis	Absence d'indice.
	Plancher - Bois Parquet flottant	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
WC n°1	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Béton Carrelage	Absence d'indice.
	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Local Piscine	Murs - Parpaing brut	Absence d'indice.
	structure charpente toiture - Bois brut	Absence d'indice.
	sol - Béton brut	Absence d'indice.
	Porte - Bois	Absence d'indice.
Chalet	Murs - Bois brut	Absence d'indice.
	structure charpente toiture - Bois brut	Absence d'indice.
	sol - terre battue brut	Absence d'indice.
	Porte - Bois	Absence d'indice.
1er		
Palier n°2	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Bois brut	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°3 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°4 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°5 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Porte n°6 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.	

Chambre n°1	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Bois brut	Absence d'indice.
	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
Chambre n°2	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Bois brut	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.	
Salle de Bains n°1	Mur - Plâtre Faïence / Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Béton Carrelage	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°3 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Chambre n°3	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.

LOWE 20407 23.02.24 T

7/14

Diagnosics : Etat Termites – Amiante – Plomb – Gaz – Performance Energétique –
Risques Naturels - Certification de Surface - Electricité

	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Bois brut	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
Chambre n°4	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Bois brut	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice.
Salle de Bains n°2	Mur - Plâtre Faïence / Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Embrasure - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Béton Carrelage	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Embrasure - Bois Peinture	Absence d'indice.
Palier n°3	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Bois brut	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.

LOWE 20407 23.02.24 T

8/14

Diagnosics : Etat Termites – Amiante – Plomb – Gaz – Performance Energétique –
Risques Naturels - Certification de Surface - Electricité

	Porte n°3 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Escalier Crémaillère - Bois brut	Absence d'indice.
	Escalier Ensemble des contre-marches - Bois brut	Absence d'indice.
	Escalier Ensemble des marches - Bois brut	Absence d'indice.
	Escalier Main-courante - Bois brut	Absence d'indice.
WC n°2	Mur - Plâtre Faïence / Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Béton Carrelage	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.	
2ème		
Palier n°4	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Bois brut	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Salle d'eau/WC	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Bois Dalles de sol	Absence d'indice.
	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Chambre n°5	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Bois brut	Absence d'indice.
	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Couloir	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Porte n°3 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.



	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Bois brut	Absence d'indice.
	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
Combles non aménagés	Structure Charpente toiture - Bois	Absence d'indice.
	Murs - Pierres	Absence d'indice.
	Plancher bas - Bois	Absence d'indice.
Chambre n°6	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Bois brut	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
Chambre n°7	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Porte Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice.
	Plancher - Bois brut	Absence d'indice.
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs - Bois Peinture	Absence d'indice.
	Fenêtre n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice.

LEGENDE	
(1)	Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.
(2)	Identifier notamment : Ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes, ...
(3)	Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature
*	Absence d'indice = absence d'indice d'infestation de termites.

E	IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENTS (PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ETRE VISITES ET JUSTIFICATION
Néant	

F IDENTIFICATION DES OUVRAGES, PARTIES D'OUVRAGES ET ELEMENTS QUI N'ONT PAS ETE EXAMINES ET JUSTIFICATION

Les éventuels bois de structure cachés par des enduits n'ont pas été contrôlés car inaccessibles ou invisibles,
La structure charpente toiture (sous rampant) n'a pas été contrôlée car recouverte d'un doublage plafond,
Les murs derrière les doublages n'ont pas été contrôlés car inaccessibles sans dépose des panneaux,
Le solivage sous le parquet des étages n'a pas été contrôlé car inaccessible sans démontage ou dégradations,
Les sols et pans de murs inaccessibles du fait de la présence de meubles, n'ont pas été contrôlés,
Les faces des planchers cachées par un revêtement n'ont pas été contrôlées car inaccessibles sans dégradations,
La sous face des plinthes, bâti de porte et fenêtre.. n'a pas été contrôlée car inaccessible sans démontage ou dégradations,
Les encrages des entrails et du solivage n'ont pas été contrôlés car inaccessibles sans démontage ou dégradations,
Seuls des sondages destructifs (interdits dans le cadre de la présente mission) seraient de nature à révéler la situation réelle de l'immeuble,

G MOYENS D'INVESTIGATION UTILISES

1. examen visuel des parties visibles et accessibles :
Recherche visuelle d'indices d'infestations (cordonnets ou galeries-tunnels, termites, restes de termites, dégâts, etc.) sur les sols, murs, cloisons, plafonds et ensemble des éléments de bois.
Examen des produits celluloseux non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers, cartons, etc.), posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (dégâts sur éléments de bois, détérioration de livres, cartons, etc.) ;
Examen des matériaux non celluloseux rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites (matériaux d'isolation, gaines électriques, revêtement de sol ou muraux, etc.) ;
Recherche et examen des zones propices au passage et/ou au développement des termites (caves, vides sanitaires, réseaux, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, câblages, ventilation, joints de dilatation, espaces créés par le retrait entre les différents matériaux, fentes des éléments porteurs en bois, etc.).
2. sondage mécanique des bois visibles et accessibles :
Sondage non destructif de l'ensemble des éléments en bois. Sur les éléments en bois dégradés les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs. Les éléments en bois en contact avec les maçonneries doivent faire l'objet de sondages rapprochés. Ne sont pas considérés comme sondages destructifs des altérations telles que celles résultant de l'utilisation de poinçons, de lames, etc.
L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation.
3. Matériel utilisé : poinçon, échelle, lampe torche...

H CONSTATATIONS DIVERSES

Indice d'infestation d'agents de dégradations biologiques du bois, essentiellement de type vrillette et capricorne en structure charpente, plancher, toiture...

NOTE Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précises. Si le donneur d'ordre le souhaite il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200.

RESULTATS

Le présent examen fait état d'absence de Terme le jour de la visite, sous réserve des parties d'immeubles (E), parties d'ouvrages et éléments (F) qui n'ont pas pu être examinés.



NOTE

Conformément à l'article L 133-6 du Livre Ier, Titre III, Chapitre III du code de la construction et de l'habitation, cet état du bâtiment relatif à la présence de termites est utilisable jusqu'au **22/08/2024**.

Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

En cas de doute, il est conseillé à l'éventuel acquéreur de faire appel à un homme de l'art.

CACHET DE L'ENTREPRISE

Signature de l'opérateur

SARL CHARENTE EXPERTISES

Diagnosics Techniques Immobiliers

31, rue Victor Hugo

16300-BARBEZIEUX

Tél : 05 45 78 56 32 - charente.expertises@wanadoo.fr

Siret : 483 657 490 00031 - TVA FR19 483 657 490

Référence : **LOWE 20407 23.02.24 T**

Fait à : **BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE** le : **23/02/2024**

Visite effectuée le : **23/02/2024**

Durée de la visite : **4h**

Nom du responsable : **FORGERIT Andry**

Opérateur : Nom : **FORGERIT**

Prénom : **Andry**

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.



CERTIFICAT DE QUALIFICATION

BUREAU VERITAS
Certification



Certificat

Attribué à

Andry FORGERIT

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code de la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité

DOMAINES TECHNIQUES

	Référence des arrêtés	Date de certification originale	Validité du certificat *
Plomb sans mention (CREP)	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	06/03/2023	05/03/2030
Termites metropole	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	11/07/2022	10/07/2029
DPE sans mention	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	06/03/2023	05/03/2030
DPE avec mention	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	06/03/2023	05/03/2030
Gaz	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	11/07/2022	10/07/2029
Électricité	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	28/11/2023	27/11/2030
Amiante sans mention	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	30/06/2022	29/06/2029
Amiante avec mention	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	30/06/2022	29/06/2029

Date : 26/10/2023
Numéro du certificat : 14415396

Samuel DUPRIEU - Président

* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : voir ci-dessus.
Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur <http://www.bureauveritas.fr/certification/diag>





ORDRE DE MISSION

ORDRE DE MISSION <i>Mission order</i>		Cadre réservé à l'entreprise : <i>Filled by the company :</i>	EXP N° 20407
<input checked="" type="checkbox"/> VENTE/Sale <input type="checkbox"/> LOCATION/Rent	<input type="checkbox"/> Rapport validé <input type="checkbox"/> Rapport à envoyer par mail ; <input type="checkbox"/> Rapport à envoyer par courrier ; <small>(supplément de 10 € frais postaux)</small> <input type="checkbox"/> Rapport retiré au bureau.		ARS TERMITES
Date : 22/02/2024			
Donneur d'ordre / Contractor			
Nom, prénom : SELARL MORIN RENARD Qualité : Adresse : 17 Faubourg de Taillebourg 17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY		Tél. : E-mail : morin.renard.hj17@orange.fr	
Propriétaire (si différent du donneur d'ordre) <i>Owner (if different from contractor)</i>		Adresse du bien à contrôler <i>Address of the property to be checked</i>	
Nom, prénom : Monsieur LOWE Mark Adresse : La Thibauderie 17800 PONS Tél. : E-mail :		La Thibauderie 17800 PONS	
Références Cadastres, N° de lots : AZ - 196 209 210 199 Cadastral References, Lot n° : Indications, Repères, N° de tél. : Directions, tips, phone number :			
Diagnostics à effectuer <i>Diagnostics to be performed :</i>			
<input checked="" type="checkbox"/> CONSTAT TERMITES / TERMITE FINDING <input type="checkbox"/> DIAGNOSTIC AMIANTE / ASBESTOS DIAGNOSTIC <input checked="" type="checkbox"/> DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (DPE) <i>/ ENERGY PERFORMANCE DIAGNOSTIC</i> <input checked="" type="checkbox"/> ETAT DES RISQUES ET POLLUTION (ERP) <i>/ STATE OF RISKS AND POLLUTION</i>		<input checked="" type="checkbox"/> DIAGNOSTIC PLOMB / LEAD DIAGNOSTIC <input type="checkbox"/> DIAGNOSTIC GAZ / GAS DIAGNOSTIC <input type="checkbox"/> DIAGNOSTIC ELECTRIQUE / ELECTRICAL DIAGNOSTIC <input type="checkbox"/> ASSAINISSEMENT / COLLECTIVE SANITATION <input type="checkbox"/> ETAT DE SURFACE CARREZ / STATE OF SURFACE AREA	
Devis TTC, validité 1 mois <i>Quote, valid for one month</i> <ul style="list-style-type: none"> En cas d'erreurs dans les informations communiquées par le client (notamment la surface) une régularisation de tarif est appliquée. 		Date & Signature du donneur d'ordre <i>Date & signature of contractor</i> (+ cachet si Notaire ou Agence) <i>(+stamp if Notary or Agency)</i>	
1200 € TTC + analyse(s) qualitative(s) amiante et plomb (voir conditions générales)		<small>Le donneur d'ordre déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus et des conditions générales jointes puis indique les documents transmis pour la mission.</small>	
IBAN FR76 1240 6001 0300 1903 0650 408 BIC AGRIFRPP824		<small>*Si vous souhaitez que l'exécution de la prestation de service commence avant la fin du délai de rétractation mentionné à l'article L.221-18, merci de signer votre demande expresse :</small>	
Mission à facturer / Mission to be invoiced		<small>Je renonce expressément à l'exercice du droit de rétractation dont je bénéficie en vertu de l'article L.221-18 du code de la consommation.</small>	
<input type="checkbox"/> Au propriétaire / to the owner <input checked="" type="checkbox"/> Autres / Others ...Cabinet PLC Avocats.....		Date : Mention « Lu et approuvé » : Signature :	
Rapport à envoyer à / report to be sent to			
CHARENTE EXPERTISES 9 rue du minage - 16300 BARBEZIEUX / « Cessac »- 16140 AIGRE / 64 Rue du Docteur Joliot Curie 17200 ROYAN E-mail : charente.expertises@orange.fr - Tél. : 05.45.78.56.32			



CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB EN PARTIES PRIVATIVES

A Rappel du cadre réglementaire et des objectifs du CREP

Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP), défini à l'Article L.1334-5 du code de la santé publique, consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements du bien concerné, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les facteurs de dégradation du bâti permettant d'identifier les situations d'insalubrité.

Les résultats du CREP doivent permettre de connaître non seulement le risque immédiat lié à la présence de revêtements dégradés contenant du plomb (qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles pouvant être ingérées par un enfant), mais aussi le risque potentiel lié à la présence de revêtements en bon état contenant du plomb (encore non accessible).

Quand le CREP est réalisé en application des Articles L.1334-6 et L.1334-7, il porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, ...)

Quand le CREP est réalisé en application de l'Article L.1334-8, seuls les revêtements des parties communes sont concernés (sans omettre, par exemple, la partie extérieure de la porte palière).

La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP.

Si le bien immobilier concerné est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le CREP ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Dans les locaux annexes de l'habitation, le CREP porte sur ceux qui sont destinés à un usage courant, tels que la buanderie

B Objet du CREP

Les parties privatives

Occupées

Par des enfants mineurs : Oui Non

Nombre d'enfants de moins de 6 ans :

Avant la vente

Ou avant la mise en location

C Adresse du bien

La Thibauderie
17800 PONS

D Propriétaire

Nom : Monsieur LOWE Mark
Adresse : La Thibauderie
17800 PONS

E Commanditaire de la mission

Nom : SELARL MORIN RENARD
Qualité : Commissaire de justice

Adresse : 17 Faubourg de Taillebourg
17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

F L'appareil à fluorescence X

Nom du fabricant de l'appareil : FONDIS ELECTRONIC
Modèle de l'appareil : FenX
N° de série : 2-0732

Nature du radionucléide : Cd 109
Date du dernier chargement de la source : 17/11/2020
Activité de la source à cette date : 850 MBq

G Dates et validité du constat

N° Constat : LOWE 20407 23.02.24 P
Date du constat : 23/02/2024

Date du rapport : 23/02/2024
Date limite de validité : 22/02/2025

H Conclusion

Classement des unités de diagnostic :

Total	Non mesurées		Classe 0		Classe 1		Classe 2		Classe 3	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
392	40	10,20 %	173	44,13 %	14	3,57 %	52	13,27 %	113	28,83 %

Des revêtements dégradés contenant du plomb (classe 3) ont été mis en évidence.

En application de l'article L. 1334-9 du code de la santé publique, le propriétaire du bien, objet de ce constat, doit effectuer les travaux appropriés pour supprimer l'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants. Il doit également transmettre une copie complète du constat, annexes comprises, aux occupants de l'immeuble ou de la partie d'immeuble concernée et à toute personne amenée à effectuer des travaux dans cet immeuble ou la partie d'immeuble concernée.

I Auteur du constat

Signature

SARL CHARENTE EXPERTISES
Diagnostics Techniques Immobiliers
31, rue Victor Hugo
16300 BARBEZIEUX
Tél : 05 45 78 56 32 - charente.expertises@wanadoo.fr
Siret : 483 657 490 00031 - TVA FR19 483 657 490

Cabinet : CHARENTE EXPERTISES

Nom du responsable : FORGERIT Andry
Nom du diagnostiqueur : FORGERIT Andry
Organisme d'assurance : AXA FRANCE IARD
Police : 10122042404



SOMMAIRE

PREMIERE PAGE DU RAPPORT

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE ET DES OBJECTIFS DU CREP	1
OBJET DU CREP	1
ADRESSE DU BIEN.....	1
PROPRIETAIRE	1
COMMANDITAIRE DE LA MISSION	1
L'APPAREIL A FLUORESCENCE X	1
DATES ET VALIDITE DU CONSTAT.....	1
CONCLUSION.....	1
AUTEUR DU CONSTAT	1
RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES	3
ARTICLES L.1334-5, L.1334-6, L.1334-9 ET 10 ET R.1334-10 A 12 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE ;	3
ARRETE DU 19 AOUT 2011 RELATIF AU CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB	3
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION	3
L'AUTEUR DU CONSTAT	3
AUTORISATION ASN ET PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION (PCR).....	3
ETALONNAGE DE L'APPAREIL	3
LE LABORATOIRE D'ANALYSE EVENTUEL	3
DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER.....	3
LE BIEN OBJET DE LA MISSION.....	3
OCCUPATION DU BIEN	3
Liste des locaux visites.....	4
Liste des locaux non visites	4
METHODOLOGIE EMPLOYEE	4
VALEUR DE REFERENCE UTILISEE POUR LA MESURE DU PLOMB PAR FLUORESCENCE X.....	5
STRATEGIE DE MESURAGE	5
RECOURS A L'ANALYSE CHIMIQUE DU PLOMB PAR UN LABORATOIRE	5
PRESENTATION DES RESULTATS.....	5
CROQUIS	7
RESULTATS DES MESURES	11
COMMENTAIRES.....	32
LES SITUATIONS DE RISQUE	32
TRANSMISSION DU CONSTAT AU DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE	33
OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES.....	33
ANNEXES.....	34
NOTICE D'INFORMATION	34
CERTIFICAT DE QUALIFICATION.....	35

1 RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES

Articles L.1334-5, L.1334-6, L.1334-9 et 10 et R.1334-10 à 12 du Code de la Santé Publique ;
Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb

2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION

2.1 L'auteur du constat

Nom et prénom de l'auteur du constat : FORGERIT Andry	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : BUREAU VERITAS CERTIFICATION, 1 Place Zaha Hadid 92400 COURBEVOIE Numéro de Certification de qualification : 14415396 Date d'obtention : 06/03/2018
---	--

2.2 Autorisation ASN et personne compétente en radioprotection (PCR)

Autorisation ASN (DGSNR) : T160251 Nom du titulaire : CHARENTE EXPERTISES	Date d'autorisation : 28/09/2021 Expire-le :
--	--

Nom de la personne compétente en Radioprotection (PCR) : **FORGERIT Caroline**

2.3 Etalonnage de l'appareil

Fabriqueur de l'étalon : ROTEM N° NIST de l'étalon : 6921/33	Concentration : 1,04 mg/cm² Incertitude : 0,06 mg/cm²
---	--

Vérification de la justesse de l'appareil	N° mesure	Date	Concentration (mg/cm ²)
En début du CREP	1	23/02/2024	1,04
En fin du CREP	522	23/02/2024	1,04
Si une remise sous tension a lieu			

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil. En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.4 Le laboratoire d'analyse éventuel

Nom du laboratoire : NC Nom du contact : NC	Coordonnées : NC
--	-------------------------

2.5 Description de l'ensemble immobilier

Année de construction : avant 1949 Nombre de bâtiments : 1	Nombre de cages d'escalier : 2 Nombre de niveaux : 4
--	---

2.6 Le bien objet de la mission

Adresse : La Thibauderie 17800 PONS	
Type : un Château	
Nombre de Pièces : 31	
Référence Cadastre : AZ - 196 209 210 199	

2.7 Occupation du bien

L'occupant est	<input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Locataire <input checked="" type="checkbox"/> Sans objet, le bien est vacant
----------------	---



2.8 Liste des locaux visites		
N°	Local	Etage
1	Dégagement	SS
2	Buanderie	SS
3	Local chaudière	SS
4	Réserve n°1	SS
5	Réserve n°2	SS
6	Cuisine	SS
7	Salle à Manger n°1	SS
8	Salle de sport	SS
9	Abri de jardin	SS
10	Salle de Piano	RDC
11	Salon n°1	RDC
12	Salon n°2	RDC
13	Salle à Manger n°2	RDC
14	Palier n°1	RDC
15	Bureau	RDC
16	WC n°1	RDC
17	Palier n°2	1er
18	Chambre n°1	1er
19	Chambre n°2	1er
20	Salle de Bains n°1	1er
21	Chambre n°3	1er
22	Chambre n°4	1er
23	Salle de Bains n°2	1er
24	Palier n°3	1er
25	WC n°2	1er
26	Palier n°4	2ème
27	Salle d'eau/WC	2ème
28	Chambre n°5	2ème
29	Couloir	2ème
30	Chambre n°6	2ème
31	Chambre n°7	2ème

2.9 Liste des locaux non visites		

3 METHODOLOGIE EMPLOYEE

La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements ont été réalisées selon l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb

Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe permettant d'analyser au moins une raie K du spectre de fluorescence du plomb, et sont exprimées en mg/cm².

Les éléments de construction de facture récente ou clairement identifiables comme postérieurs au 1er janvier 1949 ne sont pas mesurés, à l'exception des huisseries ou autres éléments métalliques tels que volets, grilles,... (ceci afin d'identifier la présence éventuelle de minium de plomb).



3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence x

Les mesures par fluorescence X effectuées sur des revêtements sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb : 1 mg/cm²

3.2 Stratégie de mesurage

Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement, l'auteur du constat effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.

3.3 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

À titre exceptionnel, l'auteur du constat tel que défini à l'Article R.1334-11 du code de la santé publique peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido soluble selon la norme NF X 46-031 «*Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb*», dans les cas suivants :

- lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ;
- lorsque dans un même local, au moins une mesure est supérieure au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais aucune mesure n'est supérieure à 2 mg/cm² ;
- lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

Dans ce dernier cas, et quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g.

4 PRESENTATION DES RESULTATS

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.



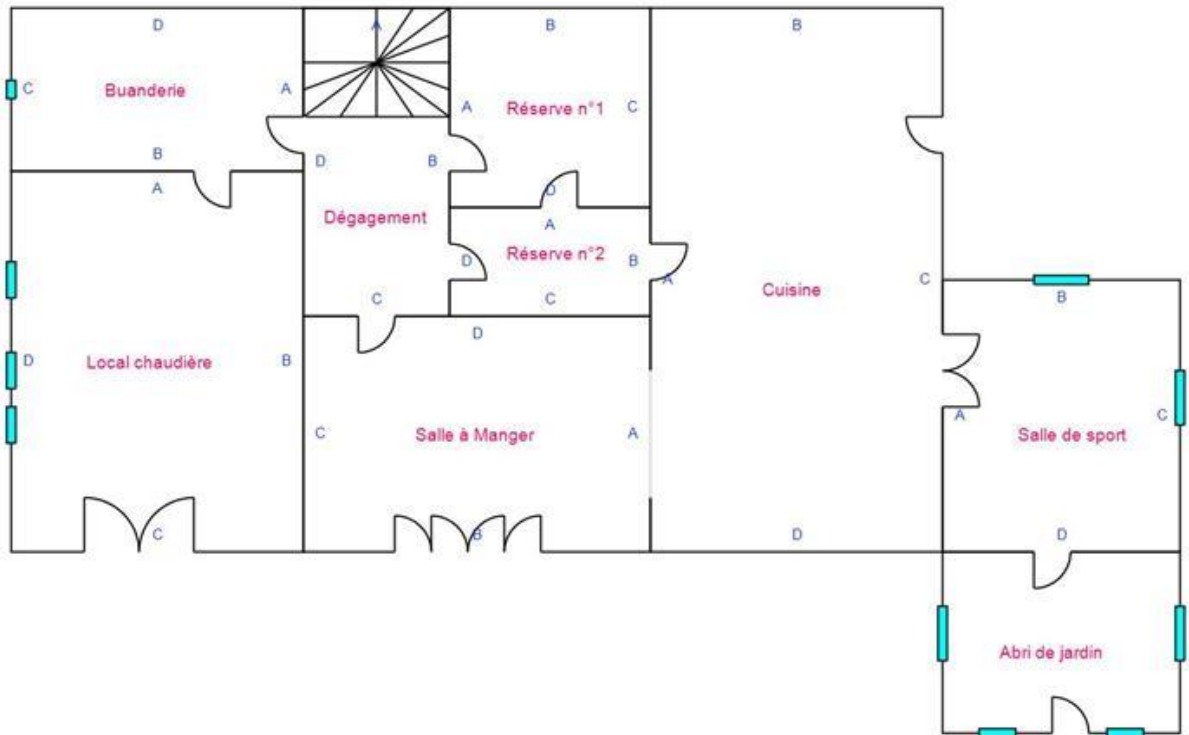
Classement des unités de diagnostic:

Concentration en plomb	Etat de conservation	Classement
< Seuil		0
≥ Seuil	Non dégradé (ND) ou non visible (NV)	1
	Etat d'usage (EU)	2
	Dégradé (D)	3

5 CROQUIS

Croquis N°1

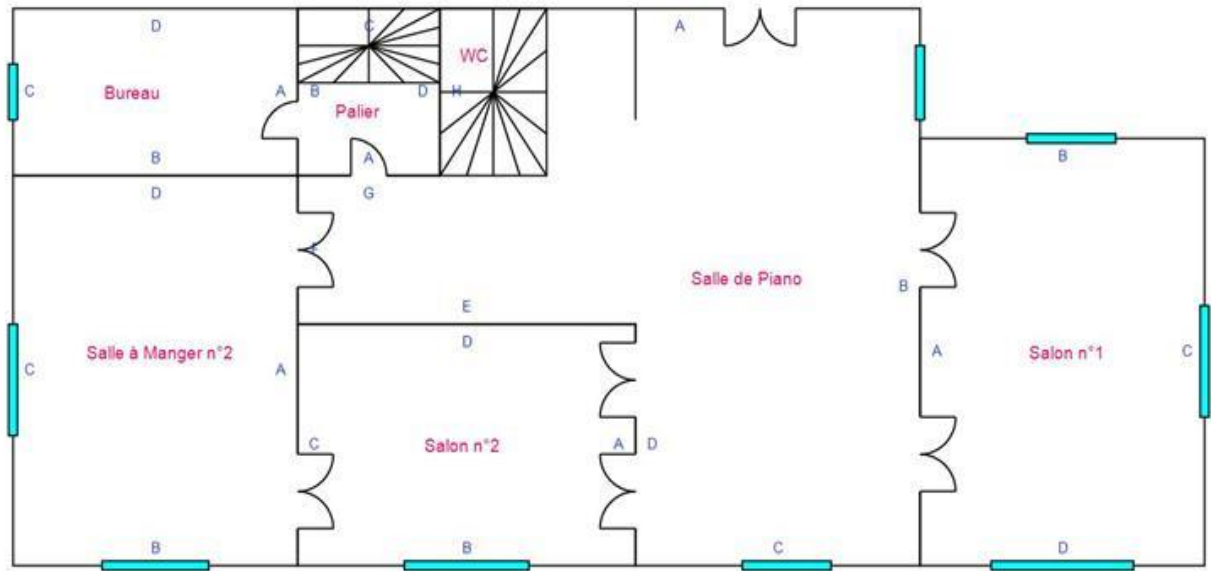
SOUS SOL





Croquis N°2

REZ DE CHAUSSEE

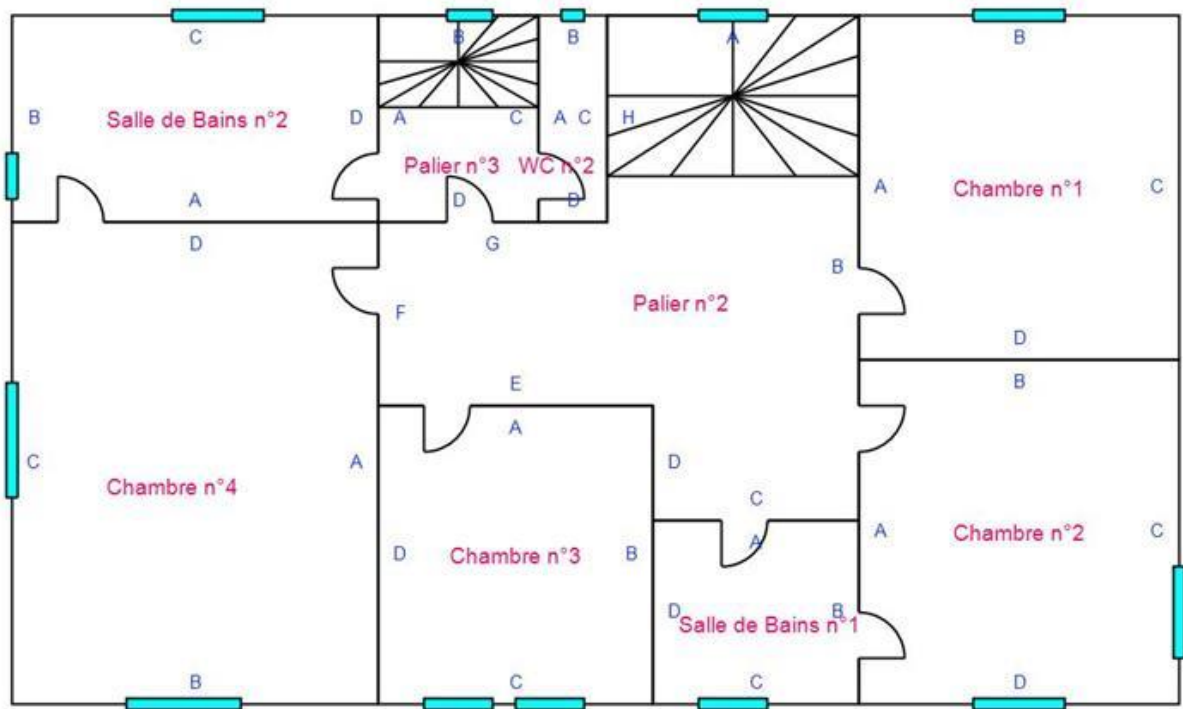


Constat des Risques d'Exposition au Plomb



Croquis N°3

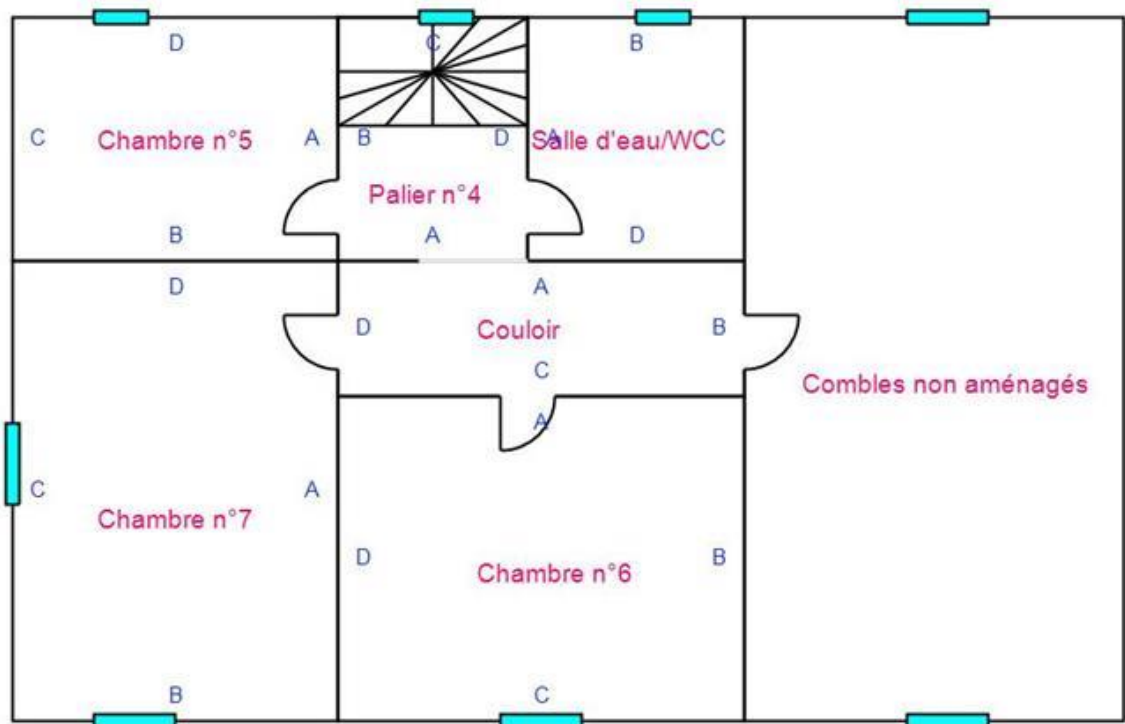
1ER ETAGE





Croquis N°4

2EME ETAGE



Constat des Risques d'Exposition au Plomb

6 RESULTATS DES MESURES

Local : Dégagement (SS)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
	A	Escalier Crémaillère	Bois brut							Bois brut
	A	Escalier Ensemble des contre-marches	Bois brut							Bois brut
	A	Escalier Ensemble des marches	Bois brut							Bois brut
	A	Escalier Main-courante	Bois brut							Bois brut
2	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,04	0	
3					MD		0,19			
4	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,33	0	
5					MD		0,1			
12	B	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	2,9	2	
13	B	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	5,4	2	
6	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
7					MD		0,07			
14	C	Porte n°3 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	6,3	2	
8	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,22	0	
9					MD		0,09			
15	D	Porte n°4 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	4,9	2	
10	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,08	0	
11					MD		0,11			
	Toutes zones	Plinthes		Carrelage						Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			14	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Buanderie (SS)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
	A	Murs	Pierres							Non peint
18	A	Porte n°1	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	7,3	3	
	B	Murs	Pierres							Non peint
19	B	Porte n°2	Bois	Peinture	C	EU	Usure	6,7	2	
	C	Murs	Pierres							Non peint
	D	Murs	Pierres							Non peint



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
16	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,09	0	
17					MD			0,1		
Nombre total d'unités de diagnostic			7	Nombre d'unités de classe 3			1	% de classe 3	14,29 %	

Local : Local chaudière (SS)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur	Pierres							Non peint
24	A	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	6,3	3	
	B	Mur	Pierres							Non peint
29	B	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Craquage	10,1	3	
	C	Mur	Pierres							Non peint
30	C	Porte n°3 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,07	0	
31					MD			0,08		
20	D	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	6,8	3	
21	D	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	5,7	3	
25	D	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	8,3	3	
26	D	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	5,9	3	
27	D	Fenêtre n°3 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	6,3	3	
28	D	Fenêtre n°3 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	8,2	3	
	D	Mur	Pierres							Non peint
22	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,19	0	
23					MD			0,07		
Nombre total d'unités de diagnostic			14	Nombre d'unités de classe 3			8	% de classe 3	57,14 %	

NOTE : Le local présente un facteur de dégradation du bâti n° 1.

Local : Réserve n°1 (SS)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
32	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,22	0	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
33					MD			0,1		
40	A	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	6,5	2	
34	B	Mur	Pierres		C			0,07	0	
35					MD			0,09		
36	C	Mur	Pierres		C			0,38	0	
37					MD			0,1		
38	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,19	0	
39					MD			0,09		
41	D	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	8,3	2	
42	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,11	0	
43					MD			0,06		
44	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,21	0	
45					MD			0,1		
Nombre total d'unités de diagnostic				8	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Réserve n°2 (SS)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
46	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,37	0	
47					MD			0,06		
56	A	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	4,6	2	
48	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,06	0	
49					MD			0,13		
57	B	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	ND		3,9	1	
50	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,09	0	
51					MD			0,27		
52	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,09	0	
53					MD			0,18		
58	D	Porte n°3 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	ND		7,5	1	
54	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,09	0	
55					MD			0,26		
	Toutes zones	Plinthes		Carrelage						Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic				9	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Constat des Risques d'Exposition au Plomb



Local : Cuisine (SS)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
59	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,07	0	
60					MD			0,07		
73	A	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	6,1	2	
	B	Mur	Pierres							Non peint
61	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
62					MD			0,11		
74	C	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	5,8	3	
75	C	Porte n°3 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	8	2	
65	D	Fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C		0,08	0	
66						MD				
67	D	Fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C		0,09	0	
68						MD				
69	D	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,36	0	
70						MD				
63	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,07	0	
64					MD			0,1		
71	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,29	0	
72					MD			0,25		
Nombre total d'unités de diagnostic			11		Nombre d'unités de classe 3		1	% de classe 3		9,09 %

Local : Salle à Manger n°1 (SS)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
76	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,09	0	
77					MD			0,18		
84	B	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	0,2	0	
85	B	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	0,9	0	
86	B	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,44	0	
87						MD				
78	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,47	0	
79					MD			0,14		
80	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,11	0	
81					MD			0,49		
82	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
83					MD			0,4		
90	D	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	5,7	2	
88	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,08	0	
89					MD			0,15		
	Toutes zones	Plinthes		Carrelage						Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic				10	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Salle de sport (SS)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
	A	Mur	Pierres							Non peint
97	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	4,8	2	
91	B	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	8,4	3	
92	B	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	6,3	3	
	B	Mur	Pierres							Non peint
98	C	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	5,7	3	
99	C	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	3,9	3	
	C	Mur	Pierres							Non peint
	D	Mur	Pierres							Non peint
93	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
94					MD			0,08		
95	Sol	Plancher	Béton		C			0,06	0	
96					MD			0,1		
Nombre total d'unités de diagnostic				11	Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3	36,36 %

Local : Salle de Piano (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
100	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,09	0	
101					MD			0,43		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
115	A	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	3,9	2		
116	A	Porte n°1 Embrasure	Plâtre	Peinture	C	D	Ecaillage	5,2	3		
109	B	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	5,7	3		
110	B	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	6,3	3		
111	B	Fenêtre n°1 Embrasure	Plâtre	Peinture	C	D	Ecaillage	4,3	3		
112	B	Fenêtre n°1 Volets	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	4,9	3		
102	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,1	0		
103					MD			0,11			
121	B	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	11,9	3		
122	B	Porte n°3 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	12,4	3		
123	B	Porte n°4 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,13	0		
124					MD			0,1			
117	C	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	6,2	3		
118	C	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	7,1	3		
119	C	Fenêtre n°2 Embrasure	Plâtre	Peinture	C	D	Ecaillage	5,7	3		
120	C	Fenêtre n°2 Volets	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	4,9	3		
104	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,09	0		
105					MD			0,07			
106	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,11	0		
107					MD			0,43			
125	D	Porte n°5 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C			0,08	0		
126					MD			0,34			
113	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,31	0		
114					MD			0,31			
	Sol	Plancher	Bois brut							Bois brut	
108	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	9,8	3		
Nombre total d'unités de diagnostic				21	Nombre d'unités de classe 3			12	% de classe 3		57,14 %
NOTE : Le local présente un facteur de dégradation du bâti n° 1.											



Local : Salon n°1 (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
127	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,07	0	
128					MD			0,07		
142	A	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	ND		10,3	1	
143	A	Porte n°1 Embrasure	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,5	2	
151	A	Porte n°2 Embrasure	Bois	Peinture	C			0,35	0	
152					MD			0,08		
153	A	Porte n°3 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	5	2	
136	B	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	11,8	3	
137	B	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	10,5	3	
138	B	Fenêtre n°1 Embrasure	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	7,9	3	
139	B	Fenêtre n°1 Volets	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	10,3	3	
129	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,26	0	
130					MD			0,09		
144	C	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	12,7	3	
145	C	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	5,9	3	
146	C	Fenêtre n°2 Embrasure	Plâtre	Peinture	C	D	Ecaillage	10,7	3	
147	C	Fenêtre n°2 Volets	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	9,5	3	
131	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,32	0	
132					MD			0,07		
148	D	Fenêtre n°3 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	0,5	0	
149	D	Fenêtre n°3 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	0,8	0	
150	D	Fenêtre n°3 Embrasure	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	10,7	3	
133	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,09	0	
134					MD			0,08		
140	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,19	0	
141					MD			0,3		
	Sol	Plancher	Bois brut							Bois brut
135	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	7,4	3	
Nombre total d'unités de diagnostic				22	Nombre d'unités de classe 3			10	% de classe 3	45,45 %



Local : Salon n°2 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
164	A	Fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C		0,09	0	
165						MD	0,33			
166	A	Fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C		0,46	0	
167						MD	0,24			
154	A	Mur	Plâtre	Peinture	C		0,07	0		
155					MD	0,07				
170	A	Porte n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	10,5	3
171	A	Porte n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	11,7	3
156	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,23	0	
157					MD	0,46				
158	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,11	0	
159					MD	0,02				
172	C	Porte n°3	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C		0,09	0	
173						MD	0,08			
160	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,11	0	
161					MD	0,1				
174	D	Porte n°4	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	6,1	2
168	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,21	0	
169					MD	0,04				
	Sol	Plancher	Bois brut							Bois brut
162	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,11	0	
163					MD	0,1				
Nombre total d'unités de diagnostic				13	Nombre d'unités de classe 3			2	% de classe 3	15,38 %

Local : Salle à Manger n°2 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
175	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,37	0	
176					MD	0,11				
190	A	Porte n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	6,2	3
191	A	Porte n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU	Usure	4,1	2
196	A	Porte n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	ND		5,1	1
197	A	Porte n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU	Usure	7,1	2

Constat des Risques d'Exposition au Plomb



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
184	B	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C			9,6	1		
185	B	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	7,9	3		
186	B	Fenêtre n°1 Embrasure	Plâtre	Peinture	C	D	Ecaillage	5,7	3		
187	B	Fenêtre n°1 Volets	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	12,7	3		
177	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,08	0		
178					MD			0,11			
192	C	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	9,8	3		
193	C	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	10,7	3		
194	C	Fenêtre n°2 Embrasure	Plâtre	Peinture	C	D	Ecaillage	8,1	3		
195	C	Fenêtre n°2 Volets	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	4,9	3		
179	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,08	0		
180					MD			0,09			
181	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,1	0		
182					MD			0,1			
188	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,42	0		
189					MD			0,42			
183	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,1	2		
Nombre total d'unités de diagnostic				18	Nombre d'unités de classe 3			8	% de classe 3	44,44 %	

Local : Palier n°1 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
198	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,13	0	
199					MD			0,08		
214	A	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	7,2	3	
200	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,25	0	
201					MD			0,07		
215	B	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	6,9	3	
208	C	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	5,6	3	
209	C	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	4,8	3	
210	C	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,33	0	
211					MD			0,12		

LOWE 20407 23.02.24 P

19/35

Diagnosics : Etat Termites – Amiante – Plomb – Gaz – Performance Energétique – Risques Naturels - Certification de Surface - Electricité



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
202	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,07	0		
203					MD			0,13			
204	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,11	0		
205					MD			0,42			
216	D	Porte n°3	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	0,9	0	
212	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,1	0		
213					MD			0,09			
206	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,21	0		
207					MD			0,09			

Nombre total d'unités de diagnostic	12	Nombre d'unités de classe 3	4	% de classe 3	33,33 %
--	-----------	------------------------------------	----------	----------------------	----------------

Local : Bureau (RDC)											
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
217	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,24	0		
218					MD			0,07			
233	A	Porte n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	7,5	3	
219	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,1	0		
220					MD			0,1			
221	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,37	0		
222					MD			0,1			
227	D	Fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	7,3	2	
228	D	Fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	8,1	2	
229	D	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	C	D	Ecaillage	4,6	3	
230	D	Fenêtre	Volets	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	10,5	3	
223	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,45	0		
224					MD			0,09			
234	D	Porte n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	9,3	3	
231	Plafond	Plafond	Lambris bois	Vernis	C			0,1	0		
232					MD			0,35			
225	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,1	0		
226					MD			0,49			

Nombre total d'unités de diagnostic	12	Nombre d'unités de classe 3	4	% de classe 3	33,33 %
--	-----------	------------------------------------	----------	----------------------	----------------



Local : WC n°1 (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
235	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,11	0	
236					MD			0,06		
248	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	14,2	3	
237	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,09	0	
238					MD			0,15		
239	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,07	0	
240					MD			0,1		
241	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,07	0	
242					MD			0,07		
249	E	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,08	0	
250					MD			0,15		
243	F	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	7,3	3	
244	F	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	5,1	3	
245	F	Fenêtre Embrasure	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	8,9	3	
251	F	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,08	0	
252					MD			0,33		
246	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,09	0	
247					MD			0,04		
Nombre total d'unités de diagnostic			11		Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3	36,36 %

Local : Palier n°2 (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
262	A	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	8,2	3	
263	A	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	9,1	3	
264	A	Fenêtre Embrasure	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	7,1	3	
253	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,29	0	
254					MD			0,09		
255	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,09	0	
256					MD			0,11		
267	B	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	6,2	3	
276	B	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	8,1	3	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
257	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,38	0		
258					MD			0,26			
277	C	Porte n°3	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	4,7	3	
259	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,08	0		
260					MD			0,1			
268	E	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,23	0		
269					MD			0,11			
278	E	Porte n°4	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	6,1	2	
270	F	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,08	0		
271					MD			0,33			
279	F	Porte n°5	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	5	2	
272	G	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,11	0		
273					MD			0,36			
280	G	Porte n°6	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	4,9	2	
274	H	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,21	0		
275					MD			0,09			
265	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,1	0		
266					MD			0,13			
	Sol	Plancher		Bois brut						Bois brut	
261	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	5,1	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			20		Nombre d'unités de classe 3			7	% de classe 3		35,00 %

Local : Chambre n°1 (1er)											
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
281	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,08	0		
282					MD			0,29			
296	A	Porte	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	7,3	2	
290	B	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	7,3	3	
291	B	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	8,9	3	
292	B	Fenêtre n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU	Usure	3,9	2	
293	B	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	8,3	3	
283	B	Mur		Plâtre	Peinture	C			0,16	0	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
284					MD			0,43		
297	C	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	5,5	3	
298	C	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	5,4	2	
299	C	Fenêtre n°2 Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU	Usure	7,6	2	
300	C	Fenêtre n°2 Volets	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	4,9	3	
285	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,07	0	
286					MD			0,07		
287	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,3	0	
288					MD			0,45		
294	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,06	0	
295					MD			0,35		
	Sol	Plancher	Bois brut							Bois brut
289	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU	Usure	6,9	2	
Nombre total d'unités de diagnostic			16	Nombre d'unités de classe 3			5	% de classe 3		31,25 %

Local : Chambre n°2 (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
301	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,11	0	
302					MD			0,2		
309	A	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	6,6	2	
322	A	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	8,1	2	
303	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
304					MD			0,08		
310	C	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	10,3	3	
311	C	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	5,7	3	
312	C	Fenêtre n°1 Embrasure	Bois	Peinture	C	ND		4,9	1	
313	C	Fenêtre n°1 Volets	Bois	Peinture	C			0,1	0	
314					MD			0,1		
305	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,23	0	
306					MD			0,05		
315	D	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	8,6	3	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
316	D	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	7,9	3	
317	D	Fenêtre n°2 Embrasure	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	5,7	3	
318	D	Fenêtre n°2 Volets	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	4,8	3	
307	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,09	0	
308					MD			0,07		
319	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,12	0	
320					MD			0,08		
	Sol	Plancher	Bois brut							Bois brut
321	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	3,9	3	
Nombre total d'unités de diagnostic				17	Nombre d'unités de classe 3			7	% de classe 3	41,18 %

Local : Salle de Bains n°1 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
323	A	Mur	Plâtre	Faïence / Peinture	C			0,28	0	
324					MD			0,08		
336	A	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	12,1	3	
325	B	Mur	Plâtre	Faïence / Peinture	C			0,08	0	
326					MD			0,08		
337	B	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	8,9	3	
332	C	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	5,7	3	
331	C	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	8,2	3	
333	C	Fenêtre Embrasure	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	4,9	3	
327	C	Mur	Plâtre	Faïence / Peinture	C			0,1	0	
328					MD			0,07		
329	D	Mur	Plâtre	Faïence / Peinture	C			0,16	0	
330					MD			0,29		
338	D	Porte n°3 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	ND		5,7	1	
334	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,07	0	
335					MD			0,46		
Nombre total d'unités de diagnostic				11	Nombre d'unités de classe 3			5	% de classe 3	45,45 %



Local : Chambre n°3 (1er)											
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
339	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,09	0		
340					MD			0,1			
347	A	Porte n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	ND	6,1	1		
349	B	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	5,2	3	
350	B	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	4,9	3	
351	B	Fenêtre n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	C	D	Ecaillage	3,8	3	
352	B	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	5,7	3	
341	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,44	0		
342					MD			0,44			
343	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,19	0		
344					MD			0,1			
345	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0		
346					MD			0,09			
348	D	Porte n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	6,3	2	
353	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,08	0		
354					MD			0,1			
	Sol	Plancher	Bois brut							Bois brut	
355	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	4,7	3		
Nombre total d'unités de diagnostic			13		Nombre d'unités de classe 3			5	% de classe 3		38,46 %

Local : Chambre n°4 (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
356	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,08	0	
357					MD			0,08		
364	A	Porte n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	8,2	3
365	B	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	7,9	3
366	B	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	6,3	3
367	B	Fenêtre n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	C		0,06	0	
368						MD				
369	B	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	C		0,42	0	
370						MD				



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
358	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,1	0		
359					MD			0,08			
375	C	Fenêtre n°2	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	6,7	3	
376	C	Fenêtre n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	5,1	3	
377	C	Fenêtre n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU	Usure	4,9	2	
378	C	Fenêtre n°2	Volets	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	3,5	3	
360	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,2	0		
361					MD			0,06			
362	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,09	0		
363					MD			0,08			
371	D	Porte n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	6,5	3	
372	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,07	0		
373					MD			0,05			
	Sol	Plancher		Bois brut						Bois brut	
374	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	C	EU	Usure	2,7	2	
Nombre total d'unités de diagnostic			17		Nombre d'unités de classe 3			7	% de classe 3		41,18 %

Local : Salle de Bains n°2 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
379	A	Mur	Plâtre	Faïence / Peinture	C			0,01	0		
380					MD			0,09			
392	A	Porte n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	ND		4,3	1	
388	B	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	3,9	3	
387	B	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	7,1	3	
389	B	Fenêtre n°1	Embrasure	Bois	Peinture	C	ND		2,4	1	
381	B	Mur	Plâtre	Faïence / Peinture	C			0,09	0		
382					MD			0,1			
393	C	Fenêtre n°2	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	6,3	3	
394	C	Fenêtre n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	4,7	3	
395	C	Fenêtre n°2	Embrasure	Bois	Peinture	C	EU	Usure	5,1	2	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
383	C	Mur	Plâtre	Faïence / Peinture	C			0,14	0	
384					MD			0,08		
385	D	Mur	Plâtre	Faïence / Peinture	C			0,3	0	
386					MD			0,24		
396	D	Porte n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	ND	6,7	1	
390	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,08	0	
391					MD			0,06		
Nombre total d'unités de diagnostic			13		Nombre d'unités de classe 3			4	% de classe 3	30,77 %

Local : Palier n°3 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
397	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,37	0	
398					MD			0,02		
411	A	Porte n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	6,3	2
	B	Escalier	Crémaillère	Bois brut						Bois brut
	B	Escalier	Ensemble des contre-marches	Bois brut						Bois brut
	B	Escalier	Ensemble des marches	Bois brut						Bois brut
	B	Escalier	Main-courante	Bois brut						Bois brut
406	B	Fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	4,6	3
407	B	Fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	3,8	3
408	B	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU	Usure	2,7	2
399	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,3	0	
400					MD			0,09		
401	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
402					MD			0,11		
412	C	Porte n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	9,4	2
403	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,46	0	
404					MD			0,18		
413	D	Porte n°3	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	6,1	2
409	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,19	0	
410					MD			0,18		
	Sol	Plancher		Bois brut						Bois brut



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
405	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU	Usure	2,9	2	
Nombre total d'unités de diagnostic			17		Nombre d'unités de classe 3			2	% de classe 3	11,76 %

Local : WC n°2 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
414	A	Mur	Plâtre	Faïence / Peinture	C			0,1	0	
415					MD			0,06		
428	A	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	ND		4,6	1	
423	B	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	6,4	3	
422	B	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	5,7	3	
424	B	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,09	0	
425					MD			0,28		
416	B	Mur	Plâtre	Faïence / Peinture	C			0,15	0	
417					MD			0,11		
418	C	Mur	Plâtre	Faïence / Peinture	C			0,06	0	
419					MD			0,44		
420	D	Mur	Plâtre	Faïence / Peinture	C			0,09	0	
421					MD			0,46		
429	D	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	2,9	2	
426	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,05	0	
427					MD			0,06		
Nombre total d'unités de diagnostic			10		Nombre d'unités de classe 3			2	% de classe 3	20,00 %

Local : Palier n°4 (2ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
430	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,29	0	
431					MD			0,4		
432	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,43	0	
433					MD			0,11		
441	B	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	ND		6,3	1	
434	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations		
435					MD			0,29				
436	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,07	0			
437					MD			0,02				
442	D	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	ND		5,7	1			
439	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,07	0			
440					MD			0,06				
	Sol	Plancher	Bois brut							Bois brut		
438	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU	Usure	5,8	2			
Nombre total d'unités de diagnostic			9		Nombre d'unités de classe 3			0		% de classe 3		0,00 %

Local : Salle d'eau/WC (2ème)												
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations		
443	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,11	0			
444					MD			0,4				
455	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	3,8	2			
451	B	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	7,2	3			
452	B	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	4,6	3			
445	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,33	0			
446					MD			0,19				
447	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,22	0			
448					MD			0,11				
449	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,09	0			
450					MD			0,07				
453	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,1	0			
454					MD			0,25				
	Sol	Plancher	Bois	Dalles de sol						Matériaux connus		
	Toutes zones	Plinthes		Carrelage						Non peint		
Nombre total d'unités de diagnostic			10		Nombre d'unités de classe 3			2		% de classe 3		20,00 %



Local : Chambre n°5 (2ème)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
456	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,15	0	
457					MD			0,48		
471	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	9,2	2	
458	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,12	0	
459					MD			0,47		
460	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
461					MD			0,09		
465	D	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	5,7	3	
466	D	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	6,4	3	
467	D	Fenêtre Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
468					MD			0,09		
462	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,43	0	
463					MD			0,08		
469	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,47	0	
470					MD			0,48		
	Sol	Plancher	Bois brut							Bois brut
464	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU	Usure	2,9	2	
Nombre total d'unités de diagnostic			11		Nombre d'unités de classe 3			2	% de classe 3	18,18 %

Local : Couloir (2ème)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
472	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,06	0	
473					MD			0,1		
474	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,08	0	
475					MD			0,1		
483	B	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,7	2	
476	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,38	0	
477					MD			0,09		
484	C	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	9,3	2	
478	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,1	0	
479					MD			0,18		
485	D	Porte n°3 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	7,8	2	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
481	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,06	0	
482					MD			0,18		
	Sol	Plancher	Bois brut							Bois brut
480	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU	Usure	10,1	2	
Nombre total d'unités de diagnostic			10	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°6 (2ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
486	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,06	0	
487					MD			0,42		
494	A	Porte	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	5,1	2
488	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,07	0	
489					MD			0,09		
495	C	Fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	10,1	3
496	C	Fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	3,8	3
497	C	Fenêtre	Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU	Usure	2,7	2
490	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,08	0	
491					MD			0,32		
492	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,23	0	
493					MD			0,1		
498	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,07	0	
499					MD			0,22		
	Sol	Plancher	Bois brut							Bois brut
500	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C			0,39	0	
501					MD			0,09		
Nombre total d'unités de diagnostic			11	Nombre d'unités de classe 3			2	% de classe 3		18,18 %

Local : Chambre n°7 (2ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
502	A	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,38	0	
503					MD			0,09		
510	A	Porte	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	EU	Usure	6,3	2

LOWE 20407 23.02.24 P

31/35

Diagnosics : Etat Termites – Amiante – Plomb – Gaz – Performance Energétique – Risques Naturels - Certification de Surface - Electricité



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
511	B	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	3,6	3		
512	B	Fenêtre n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	6,2	3		
513	B	Fenêtre n°1 Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,16	0		
514					MD			0,09			
504	B	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,29	0		
505					MD			0,11			
518	C	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	2,9	3		
519	C	Fenêtre n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	7,6	3		
520	C	Fenêtre n°2 Embrasure	Plâtre	Peinture	C			0,1	0		
521					MD			0,48			
506	C	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,17	0		
507					MD			0,31			
508	D	Mur	Plâtre	Peinture	C			0,1	0		
509					MD			0,1			
515	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C			0,07	0		
516					MD			0,06			
	Sol	Plancher	Bois brut							Bois brut	
517	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	D	Ecaillage	4,1	3		
Nombre total d'unités de diagnostic				14	Nombre d'unités de classe 3			5	% de classe 3	35,71 %	

LEGENDE

Localisation	HG : en Haut à Gauche MG : au Milieu à Gauche BG : en Bas à Gauche	HC : en Haut au Centre C : au Centre BC : en Bas au Centre	HD : en Haut à Droite MD : au Milieu à Droite BD : en Bas à Droite
Nature des dégradations	ND : Non dégradé EU : Etat d'usage	NV : Non visible D : Dégradé	

7 COMMENTAIRES

Néant

8 LES SITUATIONS DE RISQUE

Situations de risque de saturnisme infantile	OUI	NON
Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50 % d'unités de diagnostic de classe 3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'ensemble des locaux objets du présent constat présente au moins 20 % d'unités de diagnostic de classe 3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Constat des Risques d'Exposition au Plomb



Situations de dégradation du bâti	OUI	NON
Plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Traces importantes de coulure ou de ruissellement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'un même local	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Plusieurs unités de diagnostic d'un même local recouvertes de moisissures ou de tâches d'humidité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Transmission du constat au directeur général de l'agence régionale de santé
Une copie du présent rapport est transmise dans un délai de 5 jours ouvrables, à l'agence régionale de santé de la région d'implantation du bien expertisé si au moins une situation de risque est relevée : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
En application de l'Article R.1334-10 du code de la santé publique, l'auteur du présent constat informe de cette transmission le propriétaire, le syndicat des copropriétaires ou l'exploitant du local d'hébergement

9 OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES
<p>Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb, Article R.1334-12 du code de la santé publique :</p> <p>«L'information des occupants et des personnes amenées à exécuter des travaux, prévue par l'Article L.1334-9 est réalisée par la remise du constat de risque d'exposition au plomb (CREP) par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement.»</p> <p>«Le CREP est tenu par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement à disposition des agents ou services mentionnés à l'Article L.1421-1 du code de la santé publique ainsi, le cas échéant, des agents chargés du contrôle de la réglementation du travail et des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale.»</p>



10 ANNEXES

NOTICE D'INFORMATION

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard.

L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écaillent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb
- s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb
- s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent.
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Evitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb : prenez des précautions

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites internet des ministères chargés de la santé et du logement.



CERTIFICAT DE QUALIFICATION



Certificat

Attribué à

Andry FORGERIT

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence de personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité

DOMAINES TECHNIQUES

	Référence des arrêtés	Date de certification originale	Validité du certificat *
Plomb sans mention (CREP)	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	06/03/2023	05/03/2030
Termites métropole	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	11/07/2022	10/07/2029
DPE sans mention	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	06/03/2023	05/03/2030
DPE avec mention	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	06/03/2023	05/03/2030
Gaz	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	11/07/2022	10/07/2029
Électricité	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	28/11/2023	27/11/2030
Amiante sans mention	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	30/06/2022	29/06/2029
Amiante avec mention	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	30/06/2022	29/06/2029

Date : 26/10/2023
Numéro du certificat : 14415396

Samuel DUPRIEU - Président



* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : voir ci-dessus.
Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur <http://www.bureauveritas.fr/certification-diaq>



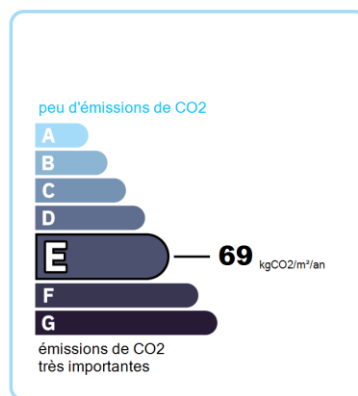
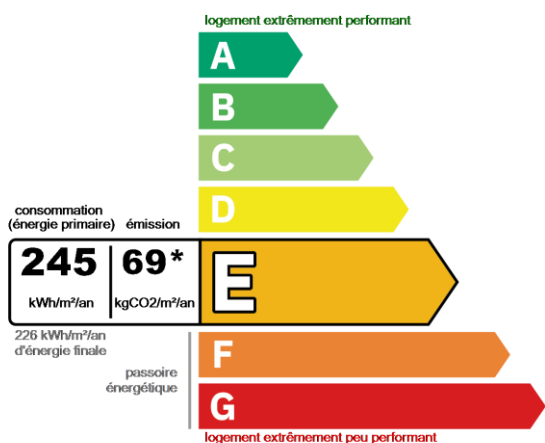
Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe



adresse : **La Thibauderie, 17800 PONS**
type de bien : un Château
année de construction : 1850
surface habitable : **461,5 m²**
propriétaire : LOWE Mark
adresse : La Thibauderie, 17800 PONS

Performance énergétique et climatique

* Dont émissions de gaz à effet de serre.



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6

Ce logement émet 32139 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 166523 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **8 582 €** et **11 612 €** par an

Prix moyens des énergies indexés au 01/01/2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

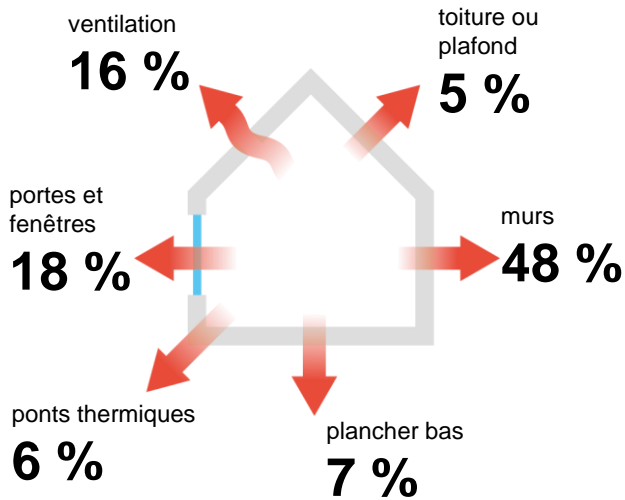
Informations diagnostiqueur

CHARENTE EXPERTISES
9 Rue du Minage
16300 BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE
diagnostiqueur :
Andry FORGERIT

tel : 05 45 78 56 32
email : charente.expertises@wanadoo.fr
n° de certification : 14415396
organisme de certification : BUREAU VERITAS
CERTIFICATION

SARL CHARENTE EXPERTISES
Diagnostic Technico-Énergétique
31, rue Victor Hugo
16300 BARBEZIEUX
Tél : 05 45 78 56 32 - charente.expertises@wanadoo.fr
N° de cert. : 14415396 - TVA FR19 483 687 490

Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



INSUFFISANTE

MOYENNE

BONNE

TRÈS BONNE

Système de ventilation en place



VMC SF Auto réglable de 2001 à 2012

Confort d'été (hors climatisation)*



INSUFFISANT

MOYEN

BON

Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



toiture isolée



fenêtres équipées de volets extérieurs ou brise-soleil



bonne inertie du logement



logement traversant

Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :



panneaux thermiques



panneaux solaires photovoltaïques



pompe à chaleur



géothermie



chauffe eau thermodynamique



système de chauffage au bois



réseau de chaleur vertueux

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

usage	consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
chauffage	fioul 97843 (97843 éf)	Entre 7 603€ et 10 287€	87%
eau chaude sanitaire	électrique 10656 (4633 éf)	Entre 675€ et 913€	8%
refroidissement			0%
éclairage	électrique 2 048 (890 éf)	Entre 130€ et 176€	2%
auxiliaires	électrique 2 748 (1 195 éf)	Entre 174€ et 236€	3%
énergie totale pour les usages recensés	113 294 kWh (104 561 kWh é.f.)	Entre 8 582€ et 11 612€ par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 262,43l par jour.

é.f. → énergie finale

* Prix moyens des énergies indexés au 01/01/2021 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements..

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C
Chauffer à 19°C plutôt que 21°C,
c'est en moyenne -23,9% sur votre facture **soit -2142 € par an**

astuces (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

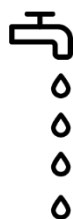
- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 262,43l /jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (4-5 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40l.

108l consommés en moins par jour,
c'est en moyenne -30% sur votre facture **soit -234 € par an**

astuces





- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.







En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie :
france-renov.gouv.fr

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

Vue d'ensemble du logement






	description	isolation
 murs	Mur 10 Sud 1ER Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu donnant sur Extérieur, non isolé Mur 5 Nord RDC Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu donnant sur Extérieur, non isolé Mur 9 Nord 1ER Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu donnant sur Extérieur, non isolé	insuffisante
 plancher bas	Plancher 1 Dalle béton donnant sur Terre-plein, non isolé Plancher 2 Entre solives bois avec ou sans remplissage donnant sur Local non chauffé, non isolé	insuffisante
 toiture / plafond	Plafond 1 Bois sous solives bois donnant sur Combles perdus, isolé Plafond 2 Entre solives bois avec ou sans remplissage donnant sur Combles perdus, non isolé	insuffisante
 portes et fenêtres	Fenêtres battantes, Menuiserie Bois VIR - double vitrage vertical (e = 16 mm) avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - double vitrage vertical (e = 16 mm) avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical avec Fermeture Porte Bois Opaque pleine	insuffisante

Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	Chaudière standard Fioul, installation en 2000, individuel sur Radiateur ▲ Cheminée à foyer ouvert : son utilisation, même occasionnelle, est source de gaspillage énergétique et présente de forts impacts sur la qualité de l'air.
 eau chaude sanitaire	Chauffe-eau vertical Electrique installation en 1995, individuel, production par accumulation
 ventilation	VMC SF Auto réglable de 2001 à 2012
 pilotage	Chaudière standard : Radiateur : sans régulation pièce par pièce, intermittence central avec minimum de température

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 isolation	Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel
 éclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 radiateur	Programmer le système de chauffage ou l'adapter en fonction de la présence des usagers : augmenter la température de consigne d'un degré augmente en moyenne de 6% la facture de chauffage.
 chauffe-eau	Vérifier la température d'eau du ballon (55°C -60°C) pour éviter le risque de développement de la légionelle (en dessous de 50°C) .
 ventilation	La ventilation mécanique ne doit jamais être arrêtée.

Recommandations d'amélioration de la performance





Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.


1

Les travaux essentiels montant estimé : 46545 à 57620 €

lot	description	performance recommandée
 murs	Isolation des murs par l'intérieur (donne sur extérieur) : Isolation des murs par l'intérieur. Les performances thermiques minimales à respecter sont en fonction du type de paroi opaque et à la zone climatique. Pour aller plus loin dans les recommandations, le label Effinergie impose à minima : $R \geq 4,5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour tout type d'isolation. En 2021, pour bénéficier de MaPrimRénov', elle est de $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$ pour l'isolation des murs, peu importe la technique d'isolation. Pour les murs non étanches à la vapeur d'eau, isoler avec des matériaux perméables à la vapeur d'eau.	$R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$
 toiture et combles	Isolation des combles : Isolation des combles Ménager impérativement une lame d'air de plus de 2 cm pour la ventilation de la charpente	$R = 10 \text{ m}^2 \text{ K/W}$

2

Les travaux à envisager montant estimé : 29000 à 35000 €

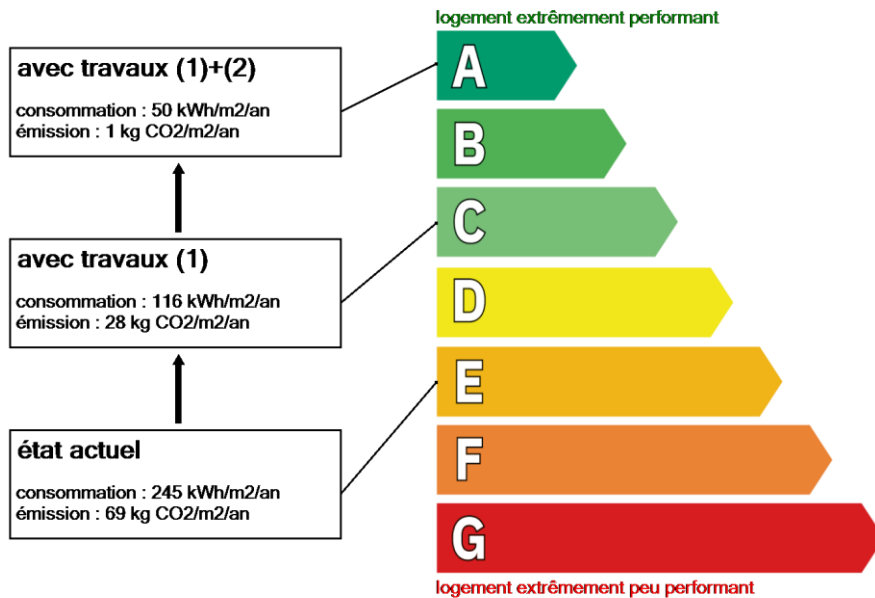
lot	description	performance recommandée
 chauffage	PAC Air Eau : Installation d'une pompe à chaleur air / eau destinée au chauffage et à l'eau chaude sanitaire	

Commentaire:

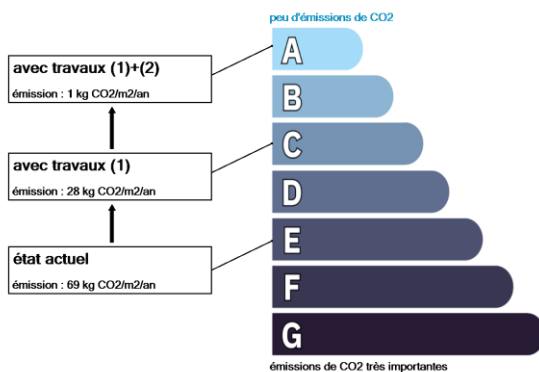
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr

ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

france-renov.gouv.fr/aides



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des « passoires énergétiques » d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par BUREAU VERITAS CERTIFICATION , 1 Place Zaha Hadid 92400 COURBEVOIE

Référence du logiciel validé : **AnalysImmo DPE 2021 4.1.1**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : **2417E0734958K**

Néant

Invariant fiscal du logement :

Référence de la parcelle cadastrale : **AZ-196 209 210 199**

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Date de visite du bien : **23/02/2024**

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :


Les caractéristiques du calcul conventionnel peuvent être responsables de différences importantes entre les consommations réelles facturées et celles calculées dans le diagnostic de performance énergétique.

En effet, tout écart entre les hypothèses du calcul conventionnel ci-dessus et le scénario réel d'utilisation du bâtiment entraîne des différences au niveau des consommations.

De plus, certaines caractéristiques impactant les consommations du bâtiment ne sont connues que de façon limitée (par exemple : les rendements des chaudières qui dépendent de leur dimensionnement et de leur entretien, la qualité de mise en oeuvre du bâtiment, le renouvellement d'air du à la ventilation),

le nombre d'occupant du logement,
la consigne de température de chauffage,
les besoins en eau chaude sanitaire,
les aléas climatique : rigueur de l'hiver...,
le temps d'occupation du logement,
le mode d'utilisation du chauffage d'appoint.








































généralités

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Département		17 - Charente Maritime
Altitude	 donnée en ligne	51
Type de bien	 observée ou mesurée	Maison Individuelle
Année de construction	 valeur estimée	1850
Surface habitable du logement	 observée ou mesurée	461,5
Nombre de niveaux du logement	 observée ou mesurée	4
Hauteur moyenne sous plafond	 observée ou mesurée	3

enveloppe

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Mur 1 Nord SS	Surface	 observée ou mesurée	25 m²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	60 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Terre (paroi enterrée)
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
Mur 2 Sud SS	Surface	 observée ou mesurée	19,5 m²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	60 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui








































Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
	Année isolation	 document fourni	2006 à 2012
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Doublage	 observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)
Mur 3 Ouest SS	Surface	 observée ou mesurée	12,5 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	60 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Bâtiment ou espace autre qu'habitation
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
Mur 4 Est SS	Surface	 observée ou mesurée	10,26 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	60 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Bâtiment ou espace autre qu'habitation
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
Mur 5 Nord RDC	Surface	 observée ou mesurée	61,88 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	50 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
	Mur 6 Sud RDC	Surface	 observée ou mesurée
Matériau mur		 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
Epaisseur mur		 observée ou mesurée	50 cm
Isolation : oui / non / inconnue		 observée ou mesurée	Non
Bâtiment construit en matériaux anciens		 observée ou mesurée	Oui
Inertie		 observée ou mesurée	Lourde
Doublage		 observée ou mesurée	absence de doublage
Mur 7 Ouest RDC		Surface	 observée ou mesurée
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	50 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui







































Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Mur 8 Est RDC	Inertie	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Lourde
	Doublage	<input type="radio"/> observée ou mesurée	absence de doublage
Mur 8 Est RDC	Surface	<input type="radio"/> observée ou mesurée	27,4 m ²
	Matériau mur	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	<input type="radio"/> observée ou mesurée	50 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Oui
	Inertie	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Lourde
	Doublage	<input type="radio"/> observée ou mesurée	absence de doublage
Mur 9 Nord 1ER	Surface	<input type="radio"/> observée ou mesurée	60,9 m ²
	Matériau mur	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	<input type="radio"/> observée ou mesurée	50 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Oui
	Inertie	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Lourde
Mur 10 Sud 1ER	Surface	<input type="radio"/> observée ou mesurée	64,5 m ²
	Matériau mur	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	<input type="radio"/> observée ou mesurée	50 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Oui
	Inertie	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Lourde
Mur 11 Ouest 1ER	Surface	<input type="radio"/> observée ou mesurée	30,4 m ²
	Matériau mur	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	<input type="radio"/> observée ou mesurée	50 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Oui
	Inertie	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Lourde
Mur 12 Est 1ER	Surface	<input type="radio"/> observée ou mesurée	30,4 m ²
	Matériau mur	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	<input type="radio"/> observée ou mesurée	50 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Oui
	Inertie	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Lourde
Mur 13 Nord 2EME	Surface	<input type="radio"/> observée ou mesurée	22,84 m ²
	Matériau mur	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu








































Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	50 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Inconnue
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
Mur 14 Sud 2EME	Doublage	 observée ou mesurée	indéterminé avec lame d'air sup 15 mm
	Surface	 observée ou mesurée	22,48 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	50 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Inconnue
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Doublage	 observée ou mesurée	indéterminé avec lame d'air sup 15 mm
Mur 15 Ouest 2EME	Surface	 observée ou mesurée	23,74 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	50 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Inconnue
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
Mur 16 Est 2EME / CP	Doublage	 observée ou mesurée	indéterminé avec lame d'air sup 15 mm
	Surface	 observée ou mesurée	25 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	50 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Inconnue
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Comble fortement ventilé
	Surface Aiu	 observée ou mesurée	25 m ²
	Surface Aue	 observée ou mesurée	150 m ²
Plafond 1	Etat isolation des parois du local non chauffé	 document fourni	Non
	Doublage	 observée ou mesurée	indéterminé avec lame d'air sup 15 mm
	Surface	 observée ou mesurée	130 m ²
	Type	 observée ou mesurée	Bois sous solives bois
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
	Epaisseur isolant	 document fourni	12 cm
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Combles perdus
	Surface Aiu	 observée ou mesurée	130 m ²
	Surface Aue	 observée ou mesurée	150 m ²
Etat isolation des parois du local non chauffé	 document fourni	Non	







































Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée	
Plafond 2	Surface	 observée ou mesurée	53 m ²	
	Type	 observée ou mesurée	Entre solives bois avec ou sans remplissage	
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non	
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère	
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Combles perdus	
	Surface Aiu	 observée ou mesurée	53 m ²	
	Surface Aue	 observée ou mesurée	150 m ²	
	Etat isolation des parois du local non chauffé	 document fourni	Non	
Plancher 1	Surface	 observée ou mesurée	103 m ²	
	Type de plancher bas	 observée ou mesurée	Dalle béton	
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non	
	Périmètre plancher déperditif sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	 observée ou mesurée	40 m	
	Surface plancher sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	 observée ou mesurée	103 m ²	
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde	
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Terre-plein	
Plancher 2	Surface	 observée ou mesurée	80 m ²	
	Type de plancher bas	 observée ou mesurée	Entre solives bois avec ou sans remplissage	
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non	
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère	
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Cellier	
	Surface Aiu	 observée ou mesurée	80 m ²	
	Surface Aue	 observée ou mesurée	100 m ²	
Etat isolation des parois du local non chauffé	 document fourni	Non		
Fenêtre 1	Surface de baies	 observée ou mesurée	2,16 m ²	
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical	
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non	
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non	
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel	
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
	Type volets	 observée ou mesurée	Sans	
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord	
	Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Absence de masque lointain	
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non	
	Fenêtre 2	Surface de baies	 observée ou mesurée	1,26 m ²
		Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Ouest
Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Absence de masque lointain
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Surface de baies	 observée ou mesurée	2,52 m ²
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Fenêtre 3 Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Absence de masque lointain
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Surface de baies	 observée ou mesurée	6,9 m ²
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Fenêtre 4 Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Jalousie accordéon, fermeture à lames orientables y compris les vénitiens extérieurs tout métal, volets battants ou persiennes avec ajours fixes
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Absence de masque lointain
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Surface de baies	 observée ou mesurée	3,6 m ²
Fenêtre 5 Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical








































Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée	
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non	
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non	
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel	
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
	Type volets	 observée ou mesurée	Jalousie accordéon, fermeture à lames orientables y compris les vénitiens extérieurs tout métal, volets battants ou persiennes avec ajours fixes	
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord	
	Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Absence de masque lointain	
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non	
	Fenêtre 6	Surface de baies	 observée ou mesurée	3,6 m ²
		Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
		Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Double fenêtre		 observée ou mesurée	Non	
Inclinaison vitrage		 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
Type menuiserie		 observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
Positionnement de la menuiserie		 observée ou mesurée	Tunnel	
Type ouverture		 observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
Type volets		 observée ou mesurée	Jalousie accordéon, fermeture à lames orientables y compris les vénitiens extérieurs tout métal, volets battants ou persiennes avec ajours fixes	
Orientation des baies		 observée ou mesurée	Est	
Type de masque proches		 observée ou mesurée	Absence de masque proche	
Type de masques lointains		 observée ou mesurée	Absence de masque lointain	
Présence de joints		 observée ou mesurée	Non	
Fenêtre 7		Surface de baies	 observée ou mesurée	6,9 m ²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical	
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non	
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non	
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel	
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
	Type volets	 observée ou mesurée	Jalousie accordéon, fermeture à lames orientables y compris les vénitiens extérieurs tout métal, volets battants ou persiennes avec ajours fixes	
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud	
	Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Absence de masque lointain	
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non	
	Fenêtre 8	Surface de baies	 observée ou mesurée	3,6 m ²

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Type de vitrage	☉ observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	☉ observée ou mesurée	Non
Double fenêtre	☉ observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	☉ observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	☉ observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	☉ observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	☉ observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	☉ observée ou mesurée	Jalousie accordéon, fermeture à lames orientables y compris les vénitiens extérieurs tout métal, volets battants ou persiennes avec ajours fixes
Orientation des baies	☉ observée ou mesurée	Ouest
Type de masque proches	☉ observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	☉ observée ou mesurée	Absence de masque lointain
Présence de joints	☉ observée ou mesurée	Non
Surface de baies	☉ observée ou mesurée	6,6 m ²
Type de vitrage	☉ observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	☉ observée ou mesurée	Non
Double fenêtre	☉ observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	☉ observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	☉ observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Fenêtre 9 Positionnement de la menuiserie	☉ observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	☉ observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	☉ observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)
Orientation des baies	☉ observée ou mesurée	Est
Type de masque proches	☉ observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	☉ observée ou mesurée	Absence de masque lointain
Présence de joints	☉ observée ou mesurée	Non
Surface de baies	☉ observée ou mesurée	5,06 m ²
Type de vitrage	☉ observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	☉ observée ou mesurée	Non
Double fenêtre	☉ observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	☉ observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	☉ observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Fenêtre 10 Positionnement de la menuiserie	☉ observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	☉ observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	☉ observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)
Orientation des baies	☉ observée ou mesurée	Sud
Type de masque proches	☉ observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	☉ observée ou mesurée	Absence de masque lointain
Présence de joints	☉ observée ou mesurée	Non
Fenêtre 11 Surface de baies	☉ observée ou mesurée	7,28 m ²









































Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	16 mm
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Oui
Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Argon ou Krypton
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Absence de masque lointain
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
Surface de baies	 observée ou mesurée	4,8 m ²
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Fenêtre 12 Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier ≥ 22 mm)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Absence de masque lointain
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Surface de baies	 observée ou mesurée	7,28 m ²
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	16 mm
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Oui
Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Argon ou Krypton
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Fenêtre 13 Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
Type de masque proches	observée ou mesurée	Absence de masque proche









































Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Fenêtre 14	Type de masques lointains	observée ou mesurée	Absence de masque lointain
	Présence de joints	observée ou mesurée	Oui
	Surface de baies	observée ou mesurée	4,8 m ²
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier ≥ 22mm)
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Ouest
	Type de masque proches	observée ou mesurée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	observée ou mesurée	Absence de masque lointain
Fenêtre 15	Présence de joints	observée ou mesurée	Non
	Surface de baies	observée ou mesurée	4,8 m ²
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier ≥ 22mm)
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Ouest
	Type de masque proches	observée ou mesurée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	observée ou mesurée	Absence de masque lointain
	Fenêtre 16	Présence de joints	observée ou mesurée
Surface de baies		observée ou mesurée	1,38 m ²
Type de vitrage		observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive		observée ou mesurée	Non
Double fenêtre		observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage		observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
Type menuiserie		observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie		observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture		observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets		observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier ≥ 22mm)
Orientation des baies		observée ou mesurée	Nord
Type de masque proches		observée ou mesurée	Absence de masque proche
Type de masques lointains		observée ou mesurée	Absence de masque lointain

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Fenêtre 17	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
	Surface de baies	 observée ou mesurée	1,84 m ²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
	Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Absence de masque lointain
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Fenêtre 18	Surface de baies	 observée ou mesurée	2,1 m ²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
	Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Absence de masque lointain
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
	Fenêtre 19	Surface de baies	 observée ou mesurée
Type de vitrage		 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air		 observée ou mesurée	16 mm
Présence couche peu émissive		 observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage		 observée ou mesurée	Argon ou Krypton
Double fenêtre		 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage		 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie		 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie		 observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture		 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets		 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)
Orientation des baies		 observée ou mesurée	Est
Type de masque proches		 observée ou mesurée	Absence de masque proche









































Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Absence de masque lointain
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
Fenêtre 20	Surface de baies	 observée ou mesurée	5,5 m ²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	16 mm
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Argon ou Krypton
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
	Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Absence de masque lointain
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
Porte 1	Type de menuiserie	 observée ou mesurée	Bois
	Type de porte	 observée ou mesurée	Opaque pleine
	Surface	 observée ou mesurée	4,2 m ²
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Plancher 1 Mur 1 Nord SS	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	10 m
Linéaire Plancher 1 Mur 2 Sud SS	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	Mur 2 Sud SS : ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	10 m
Linéaire Plancher 1 Mur 3 Ouest SS	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	10,5 m
Linéaire Plancher 1 Mur 4 Est SS	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	10,5 m
Linéaire Mur 2 Sud SS (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,55 m
Linéaire Mur 5 Nord RDC (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3,4 m
Linéaire Mur 6 Sud RDC (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3,4 m
Linéaire Mur 7 Ouest RDC (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3,4 m
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur




































Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Mur 8 Est RDC (à gauche du refend)	Longueur du pont thermique	🔍 observée ou mesurée	3,4 m
	Type de pont thermique	🔍 observée ou mesurée	Refend - Mur
Linéaire Mur 9 Nord 1ER (à gauche du refend)	Longueur du pont thermique	🔍 observée ou mesurée	3,4 m
	Type de pont thermique	🔍 observée ou mesurée	Refend - Mur
Linéaire Mur 10 Sud 1ER (à gauche du refend)	Longueur du pont thermique	🔍 observée ou mesurée	3,4 m
	Type de pont thermique	🔍 observée ou mesurée	Refend - Mur
Linéaire Mur 11 Ouest 1ER (à gauche du refend)	Longueur du pont thermique	🔍 observée ou mesurée	3,4 m
	Type de pont thermique	🔍 observée ou mesurée	Refend - Mur
Linéaire Mur 12 Est 1ER (à gauche du refend)	Longueur du pont thermique	🔍 observée ou mesurée	3,4 m
	Type de pont thermique	🔍 observée ou mesurée	Refend - Mur
Linéaire Mur 13 Nord 2EME (à gauche du refend)	Longueur du pont thermique	🔍 observée ou mesurée	2,5 m
	Type de pont thermique	🔍 observée ou mesurée	Refend - Mur
Linéaire Mur 14 Sud 2EME (à gauche du refend)	Longueur du pont thermique	🔍 observée ou mesurée	2,5 m
	Type de pont thermique	🔍 observée ou mesurée	Refend - Mur
Linéaire Mur 15 Ouest 2EME (à gauche du refend)	Longueur du pont thermique	🔍 observée ou mesurée	2,5 m
	Type de pont thermique	🔍 observée ou mesurée	Refend - Mur
Linéaire Mur 2 Sud SS (à droite du refend)	Longueur du pont thermique	🔍 observée ou mesurée	2,55 m
	Type isolation	🔍 observée ou mesurée	ITI
	Type de pont thermique	🔍 observée ou mesurée	Refend - Mur
Linéaire Fenêtre 1 Mur 13 Nord 2EME	Longueur du pont thermique	🔍 observée ou mesurée	10,8 m
	Type de pont thermique	🔍 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	🔍 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	🔍 observée ou mesurée	Tunnel
Linéaire Fenêtre 2 Mur 15 Ouest 2EME	Longueur du pont thermique	🔍 observée ou mesurée	4,6 m
	Type de pont thermique	🔍 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	🔍 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	🔍 observée ou mesurée	Tunnel
Linéaire Fenêtre 3 Mur 14 Sud 2EME	Longueur du pont thermique	🔍 observée ou mesurée	9,2 m
	Type de pont thermique	🔍 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	🔍 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	🔍 observée ou mesurée	Tunnel
Linéaire Fenêtre 4 Mur 9 Nord 1ER	Longueur du pont thermique	🔍 observée ou mesurée	29 m
	Type de pont thermique	🔍 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	🔍 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	🔍 observée ou mesurée	Tunnel
Type de pont thermique	🔍 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur	

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Fenêtre 5 Mur 9 Nord 1ER	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	11,6 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
Linéaire Fenêtre 6 Mur 12 Est 1ER	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	11,6 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 7 Mur 10 Sud 1ER	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	29 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
Linéaire Fenêtre 8 Mur 11 Ouest 1ER	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	11,6 m
Linéaire Fenêtre 9 Mur 8 Est RDC	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
Linéaire Fenêtre 10 Mur 6 Sud RDC	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	19,2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
Linéaire Fenêtre 11 Mur 6 Sud RDC	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	9 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 12 Mur 6 Sud RDC	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	10,8 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
Linéaire Fenêtre 12 Mur 6 Sud RDC	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	9,2 m
Linéaire Fenêtre 12 Mur 6 Sud RDC	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 12 Mur 6 Sud RDC	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur






























Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Fenêtre 13 Mur 6 Sud RDC	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	10,8 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
Linéaire Fenêtre 14 Mur 7 Ouest RDC	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	9,2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 15 Mur 7 Ouest RDC	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	9,2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
Linéaire Fenêtre 16 Mur 5 Nord RDC	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,8 m
Linéaire Fenêtre 17 Mur 5 Nord RDC	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
Linéaire Fenêtre 18 Mur 5 Nord RDC	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
Linéaire Fenêtre 19 Mur 4 Est SS	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 20 Mur 2 Sud SS	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	9,4 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Porte 1 Mur 5 Nord RDC	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	7,4 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur

Fiche technique du logement (suite)

	donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
équipements	Chaudière standard	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
		Type générateur	 observée ou mesurée	Chaudière standard
		Surface chauffée	 observée ou mesurée	461,5 m ²
		Année d'installation	 observée ou mesurée	2000
		Energie utilisée	 observée ou mesurée	Fioul
		Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
		QP0	 valeur par défaut	0,7 kW
		Pn	 valeur par défaut	70 kW
		Rpn	 valeur par défaut	87,69 %
		Rpint	 valeur par défaut	85,54 %
		Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
		Type émetteur	 observée ou mesurée	Radiateur
		Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	461,5 m ²
		Type de chauffage	 observée ou mesurée	Central
		Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Central avec minimum de température
Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non		
équipements	Chauffe-eau vertical Electrique	Type générateur	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical Electrique
		Année installation	 observée ou mesurée	1995
		Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
		Type production ECS	 observée ou mesurée	Individuel
		Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée	Non
		Production en volume habitable	 observée ou mesurée	Non
		Volume de stockage	 observée ou mesurée	300 L
		Type de ballon	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
Catégorie de ballon	 observée ou mesurée	Autres ou inconnue		
équipements	Ventilation	Type de ventilation	 observée ou mesurée	VMC SF Auto réglable de 2001 à 2012
		Année installation	 document fourni	2010
		Plusieurs façades exposées	 observée ou mesurée	Non
		Menuiseries avec joints	 observée ou mesurée	Non

Etat des Risques et Pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

! Attention ... s'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état. Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être en **annexe** d'un contrat de vente ou de location d'un immeuble.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° du mis à jour le

Parcelle : AZ - 196 209 210 199

Adresse de l'immeuble

code postal ou Insee

commune

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques naturels (PPRN)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N ¹ oui non
prescrit anticipé approuvé date

¹ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

inondation crue torrentielle remontée de nappe avalanche
cyclone mouvement de terrain sécheresse géotechnique feux de forêt
séisme volcan autres

Extraits des documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN ² oui non
² Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M ³ oui non
prescrit anticipé approuvé date

³ Si oui, les risques miniers pris en considération sont liés à :

mouvement de terrain autres

Extraits des documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM ⁴ oui non
⁴ Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé ⁵ oui non

⁵ Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique effet thermique effet de surpression

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non

Extraits des documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte :

> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non

> L'immeuble est situé en zone de prescription ⁶ oui non

⁶ Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non

⁶ Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels oui non

l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

> L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en

zone 1 zone 2 zone 3 zone 4 zone 5
très faible faible modérée moyenne forte

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte du potentiel radon :

en application des articles R125-23 du code de l'environnement et R1333-29 du code de la santé publique, modifiés par le Décret n°2018-434 du 4 juin 2018 L'immeuble se situe dans une Zone à Potentiel Radon

Significatif - Zone 3 Faible avec facteur de transfert - Zone 2 Faible - Zone 1

Information relative à la pollution des sols

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) NC * oui non
** Pas d'arrêté préfectoral disponible à ce jour*

Information relative à l'exposition de la zone au recul du trait de côte

> La zone est exposée au recul du trait de côte A un horizon : De 30 ans Compris entre 30 et 100 ans Non NC*
** Pas de carte locale d'exposition au recul du trait de côte disponible à ce jour*

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T (catastrophe naturelle minière ou technologique)

> L'information est mentionnée dans l'acte de vente oui non

Vendeur / Bailleur

Acquéreur / Locataire

Date / Lieu à le

Qui, quand et comment remplir l'état des risques et pollutions ?

Quelles sont les personnes concernées ?

- Au terme des articles L.125-5, L.125-6 et L.125-7 et R.125-23 à 27 du Code de l'environnement, les acquéreurs ou locataires de bien immobilier, de toute nature, doivent être informés par le vendeur ou le bailleur, qu'il s'agisse ou non d'un professionnel de l'immobilier, des risques et des pollutions auxquels ce bien est exposé.

Un état des risques et pollutions, fondé sur les informations transmises par le Préfet de département, doit être en annexe de tout type de contrat de location écrit, de la réservation pour une vente en l'état futur d'achèvement, de la promesse de vente ou de l'acte réalisant ou constatant la vente de ce bien immobilier qu'il soit bâti ou non bâti.

Quand faut-il établir un état des risques et pollutions ?

- L'état des risques et pollutions est obligatoire lors de toute transaction immobilière en annexe de tout type de contrat de location écrit, de réservation d'un bien en l'état futur d'achèvement, de la promesse de vente ou de l'acte réalisant ou constatant la vente.

Quel est le champ d'application de cette obligation ?

- Cette obligation d'information s'applique dans chacune des communes dont la liste est arrêtée par le Préfet du département, pour les biens immobiliers bâtis ou non bâtis situés :

1. dans le périmètre d'exposition aux risques délimité par un plan de prévention des risques technologiques ayant fait l'objet d'une approbation par le Préfet ;
2. dans une zone exposée aux risques délimitée par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou des risques miniers résiduels approuvé par le Préfet ou dont certaines dispositions ont été rendues immédiatement opposables en application de l'article L. 562-2 du Code de l'environnement ;
3. dans le périmètre mis à l'étude dans le cadre de l'élaboration d'un plan de prévention des risques technologiques, d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou de risques miniers résiduels prescrit par le Préfet ;
4. dans une des zones de sismicité 2, 3, 4 ou 5 mentionnées par les articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement ;
5. dans un secteur d'information sur les sols ;
6. dans une commune à potentiel radon de niveau 3.

NB : Le terme bien immobilier s'applique à toute construction individuelle ou collective, à tout terrain, parcelle ou ensemble des parcelles contiguës appartenant à un même propriétaire ou à une même indivision.

Quels sont les documents de référence ?

- Pour chaque commune concernée, le préfet du département arrête :

- la liste des terrains présentant une pollution ;
- la liste des risques à prendre en compte ;
- la liste des documents auxquels le vendeur ou le bailleur peut se référer.

- L'arrêté préfectoral comporte en annexe, pour chaque commune concernée :

1. la note de présentation du ou des plans de prévention ainsi que des secteurs concernés, excepté pour les plans de prévention des risques technologiques ;
2. un ou plusieurs extraits des documents graphiques permettant de délimiter les secteurs d'information sur les sols, les zones exposées aux risques pris en compte, de préciser leur nature et, dans la mesure du possible, leur intensité dans chacune des zones ou périmètres délimités ;
3. le règlement des plans de prévention des risques définissant notamment les prescriptions et obligations ;
4. le zonage réglementaire de sismicité : 2, 3, 4 ou 5 défini par décret ;
5. le zonage réglementaire à potentiel radon défini par décret.

Où consulter ces documents ?

- Le préfet adresse copie de l'arrêté au maire de chaque commune intéressée et à la chambre départementale des notaires.
- L'arrêté est affiché réglementairement en mairie et publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.
- Un avis de publication de l'arrêté est inséré dans un journal diffusé dans le département.
- Les arrêtés sont mis à jour :
 - lors de la prescription d'un nouveau plan de prévention des risques naturels, miniers ou technologiques, de modifications relatives à la sismicité ou au potentiel radon et lors de la révision annuelle des secteurs d'information sur les sols ;
 - lors de l'entrée en vigueur d'un arrêté préfectoral rendant immédiatement opposables certaines dispositions d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou miniers résiduels, ou approuvant un plan de prévention des risques ou approuvant la révision d'un de ces plans ;
 - lorsque des informations nouvelles portées à la connaissance du préfet permettent de modifier l'appréciation de la sismicité locale, du potentiel radon, des secteurs d'information sur les sols, de la nature ou de l'intensité des risques auxquels se trouve exposée tout ou partie d'une commune.
- Les documents mentionnés ci-dessus peuvent être consultés en mairie des communes concernées ainsi qu'à la préfecture et dans les sous-préfectures du département où est situé le bien mis en vente ou en location. Ils sont directement consultables sur Internet à partir du site de la préfecture de département.

Qui établit l'état des risques et pollutions ?

- L'état des risques et pollutions est établi directement par le vendeur ou le bailleur, le cas échéant avec l'aide d'un professionnel qui intervient dans la vente ou la location du bien.
- Il doit être établi moins de six mois avant la date de conclusion de tout type de contrat de location écrit, de la réservation pour une vente en l'état futur d'achèvement, de la promesse de vente ou de l'acte réalisant ou constatant la vente du bien immobilier auquel il est annexé.
- Il est valable pour la totalité de la durée du contrat et de son éventuelle reconduction. En cas de co-location, il est fourni à chaque signataire lors de sa première entrée dans les lieux. Le cas échéant, il est actualisé en cas d'une entrée différée d'un des co-locataires .

Quelles informations doivent figurer ?

- L'état des risques et pollutions mentionne la sismicité, le potentiel radon, l'inscription dans un secteur d'information sur les sols et les risques naturels, miniers ou technologiques pris en compte dans le ou les plans de prévention prescrits, appliqués par anticipation ou approuvés.
- Il mentionne si l'information relative à l'indemnisation post catastrophes et/ou celles spécifiques aux biens en dehors des logements, est mentionnée dans le contrat de vente ou de location.
- Il mentionne aussi la réalisation ou non des travaux prescrits vis-à-vis de l'immeuble par le règlement du plan de prévention des risques approuvé.
- Il est accompagné des extraits des documents graphiques de référence permettant de localiser le bien au regard des secteurs d'information des sols et des zonages réglementaires vis-à-vis des risques.
- Pour les biens autres que les logements concernés par un plan de prévention des risques technologiques, il est accompagné, en application de l'article R.125-26 et lorsque celle-ci a été reçue par le vendeur ou le bailleur, de l'information sur le type de risques auxquels le bien est soumis, ainsi que la gravité, la probabilité et la cinétique de ces risques.

Comment remplir l'état des risques et pollutions ?

- Il faut d'une part reporter au bien, les informations contenues dans l'arrêté préfectoral et dans les documents de référence et d'autre part, le compléter des cartographies et des informations propres à l'immeuble : sinistres indemnisés, prescription et réalisation de travaux.

Faut-il conserver une copie de l'état des risques et pollutions ?

- Le vendeur ou le bailleur doit conserver une copie de l'état des risques et pollutions, daté et visé par l'acquéreur ou le locataire, pour être en mesure de prouver qu'il a bien été remis lors de la signature du contrat de vente ou du bail.



PREFET DE LA CHARENTE-MARITIME

Direction départementale
de la protection des populations

Service de prévention et
d'éducation aux risques

ARRÊTÉ N° 11-1452

**Relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur
les risques naturels et technologiques majeurs pour la commune de**

Pons

Le préfet du département de la Charente-Maritime
Chevalier de la légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'environnement et notamment les articles L.125-5 et R.125-23 à R.125-27 ;

Vu les décrets n° 2010-1254 relatif à la prévention du risque sismique et n° 2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français;

Vu l'arrêté préfectoral n° 06-511 du 13 février 2006 modifié listant les communes du département de la Charente-Maritime où s'applique l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs;

Vu l'arrêté préfectoral n° 06-554 du 13 février 2006 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs pour la commune de Pons;

Vu l'arrêté préfectoral n° 11-854 du 8 avril 2011 portant mise à jour de la liste des communes où s'applique l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs dans le département de la Charente-Maritime;

Sur proposition du Secrétaire Général de la préfecture de la Charente-Maritime,

ARRÊTE

Article 1 : le dossier d'information concernant la commune de Pons annexé à l'arrêté n° 06-554 du 13 février 2006 est mis à jour.

Article 2 : l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers situés sur la commune de Pons, prévue aux paragraphes I et II de l'article L.125-5 du Code de l'environnement, porte sur les risques d'inondation par débordement de la Seugne, les mouvements de terrain liés à la présence de carrières souterraines abandonnées et de sismicité.

Article 3 : les éléments nécessaires à cette information sont consignés dans le dossier d'information annexé au présent arrêté qui comprend :

- une fiche synthétique listant les risques auxquels la commune est exposée et précisant les documents auxquels le vendeur ou le bailleur peut se référer;
- les cartes réglementaires annexées au PPRN approuvé ainsi que pour le phénomène inondation, la carte d'aléa comportant en légende les intensités.

Ce dossier communal d'information est librement consultable en préfecture et en mairie de Pons et est accessible sur internet à partir des sites :

- <http://www.charente-maritime.pref.gouv.fr>,
- <http://www.charente-maritime.developpement-durable.gouv.fr>,

Article 4 : ces informations sont mises à jour à chaque arrêté modifiant la situation de la commune de Pons au regard des conditions entraînant l'obligation d'annexer un état des risques naturels et technologiques en application du Code de l'environnement.

Article 5 : hormis les risques cités à l'article 1 et dans la fiche synthétique mentionnée à l'article 2 et annexée au présent arrêté, tout autre type de risques est exclu du champ de l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs.

Article 6 : le présent arrêté sera :

- notifié au maire de la commune de Pons qui assurera son affichage en mairie,
- adressé à la chambre départementale des notaires,
- publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Charente-Maritime.

Il fera l'objet d'une mention en caractères apparents dans le journal *Sud-Ouest*.

Il sera accessible sur internet à partir des sites :

- <http://www.charente-maritime.pref.gouv.fr>,
- <http://www.charente-maritime.developpement-durable.gouv.fr>,
- <http://www.prim.net>.

Article 7 : le présent arrêté s'applique à compter du 1er mai 2011.

Article 8 :

- le secrétaire général de la préfecture,
 - le sous-préfet de l'arrondissement de Saintes,
 - le maire de la commune de Pons ,
 - le directeur départemental de la protection des populations,
- sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

La Rochelle, le 26 avril 2011

*Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
Julien CHARLES*



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Ce QR Code peut servir à vérifier l'authenticité des données contenues dans ce document.

ÉTAT DES RISQUES POUR L'INFORMATION DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES

Établi le 28 février 2024

La loi du 30 juillet 2003 a institué une obligation d'information des acquéreurs et locataires (IAL) : le propriétaire d'un bien immobilier (bâti ou non bâti) est tenu d'informer l'acquéreur ou le locataire du bien sur certains risques majeurs auquel ce bien est exposé, au moyen d'un état des risques, ceci afin de bien les informer et de faciliter la mise en œuvre des mesures de protection éventuelles.

L'état des risques est obligatoire à la première visite.

Attention! Le non respect de ces obligations peut entraîner une annulation du contrat ou une réfaction du prix.

Ce document est un état des risques pré-rempli mis à disposition par l'État depuis www.georisques.gouv.fr. Il répond au modèle arrêté par le ministre chargé de la prévention des risques prévu par l'article R. 125-26 du code de l'environnement.

Il appartient au propriétaire du bien de vérifier l'exactitude de ces informations autant que de besoin et, le cas échéant, de les compléter à partir de celles disponibles sur le site internet de la préfecture ou de celles dont ils disposent, notamment les sinistres que le bien a subis.

En complément, il aborde en annexe d'autres risques référencés auxquels la parcelle est exposée.

Cet état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL) est établi pour les parcelles mentionnées ci-dessous.

PARCELLE(S)

17800 PONS

Code parcelle :
000-AZ-196, 000-AZ-199, 000-AZ-209, 000-AZ-210



Parcelle(s) : 000-AZ-196, 000-AZ-199, 000-AZ-209, 000-AZ-210, 17800 PONS

1 / 6 pages

A L'ADRESSE SAISIE, LES RISQUES EXISTANTS ET FAISANT L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL SONT :

SISMICITÉ : 2/5



- 1 - très faible
- 2 - faible
- 3 - modéré
- 4 - moyen
- 5 - fort

Un tremblement de terre ou séisme, est un ensemble de secousses et de déformations brusques de l'écorce terrestre (surface de la Terre). Le zonage sismique détermine l'importance de l'exposition au risque sismique.



RAPPEL

Sismicité

Pour certains bâtiments de taille importante ou sensibles, des dispositions spécifiques à mettre en oeuvre s'appliquent lors de la construction.

Pour connaître les consignes à appliquer en cas de séisme, vous pouvez consulter le site :
<https://www.gouvernement.fr/risques/seisme>

Recommandation

Pour faire face à un risque, il faut se préparer et connaître les bons réflexes.

Consulter le dossier d'information communal sur les risques (DICRIM) sur le site internet de votre mairie et les bons conseils sur georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protger

INFORMATIONS À PRÉCISER PAR LE VENDEUR / BAILLEUR

INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE À LA SUITE D'UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

Le bien a-t-il fait l'objet d'indemnisation par une assurance suite à des dégâts liés à une catastrophe ? Oui Non

Vous trouverez la liste des arrêtés de catastrophes naturelles pris sur la commune en annexe 2 ci-après (s'il y en a eu).

Les parties signataires à l'acte certifient avoir pris connaissance des informations restituées dans ce document et certifient avoir été en mesure de les corriger et le cas échéant de les compléter à partir des informations disponibles sur le site internet de la Préfecture ou d'informations concernant le bien, notamment les sinistres que le bien a subis.

SIGNATURES

Vendeur / Bailleur

Date et lieu

Acheteur / Locataire

ANNEXE 1 : A L'ADRESSE SAISIE, LES RISQUES SUIVANTS EXISTENT MAIS NE FONT PAS L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL

ARGILE : 3/3

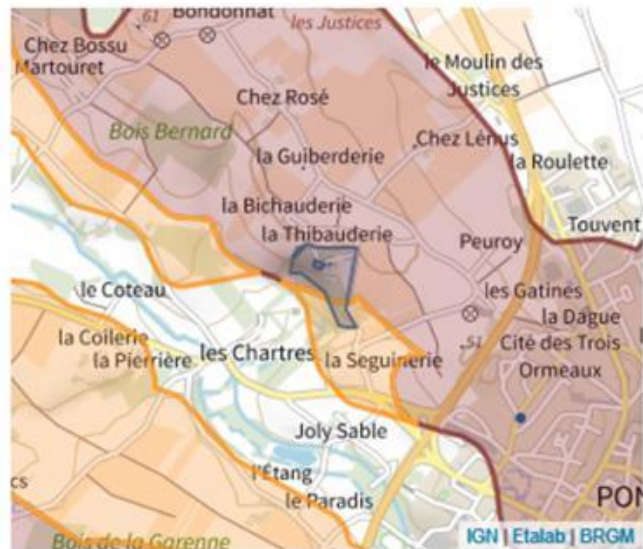


-  1 : Exposition faible
-  2 : Exposition moyenne
-  3 : Exposition forte

Les sols argileux évoluent en fonction de leur teneur en eau. De fortes variations d'eau (sécheresse ou d'apport massif d'eau) peuvent donc fragiliser progressivement les constructions (notamment les maisons individuelles aux fondations superficielles) suite à des gonflements et des tassements du sol, et entraîner des dégâts pouvant être importants. Le zonage argile identifie les zones exposées à ce phénomène de retrait-gonflement selon leur degré d'exposition.

Exposition forte : La probabilité de survenue d'un sinistre est élevée et l'intensité des phénomènes attendus est forte. Les constructions, notamment les maisons individuelles, doivent être réalisées en suivant des prescriptions constructives ad hoc. Pour plus de détails :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sols-argileux-secheresse-et-construction#e3>



ANNEXE 2 : LISTE DES ARRÊTÉS CAT-NAT PRIS SUR LA COMMUNE

Cette liste est utile notamment pour renseigner la question de l'état des risques relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe naturelle.

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles (CAT-NAT) : 16

Source : CCR

Sécheresse : 5

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE0400656A	01/07/2003	30/09/2003	25/08/2004	26/08/2004
INTE9800067A	01/01/1991	31/12/1996	12/03/1998	28/03/1998
INTX9110334A	01/06/1989	31/12/1990	04/12/1991	27/12/1991
IOCE0814202A	01/07/2005	30/09/2005	11/06/2008	14/06/2008
IOME2313528A	30/06/2022	29/09/2022	20/07/2023	07/09/2023

Inondations et/ou Coulées de Boue : 7

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE1820387A	26/05/2018	26/05/2018	23/07/2018	15/08/2018
INTE2107265A	01/02/2021	04/02/2021	08/03/2021	28/03/2021
INTE9400046A	30/12/1993	15/01/1994	26/01/1994	10/02/1994
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
IOCE1005933A	27/02/2010	01/03/2010	01/03/2010	02/03/2010
NOR19830111	08/12/1982	31/12/1982	11/01/1983	13/01/1983
NOR19860730	26/04/1986	30/04/1986	30/07/1986	20/08/1986

Chocs Mécaniques liés à l'action des Vagues : 2

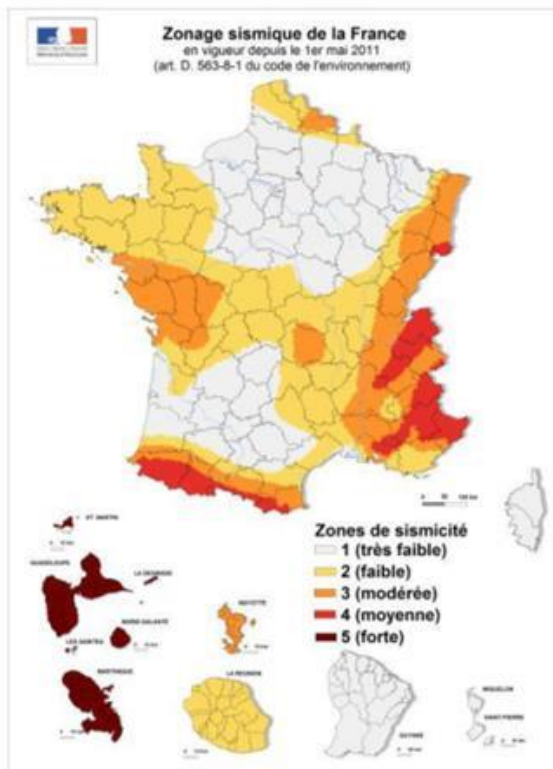
Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
IOCE1005933A	27/02/2010	01/03/2010	01/03/2010	02/03/2010

Mouvement de Terrain : 2

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
IOCE1005933A	27/02/2010	01/03/2010	01/03/2010	02/03/2010

Le zonage sismique sur ma commune

Le zonage sismique de la France:



Les données de sismicité instrumentale et historique et des calculs de probabilité permettent d'aboutir à l'élaboration d'un zonage sismique. Cette analyse probabiliste représente la possibilité pour un lieu donné, d'être exposé à des secousses telluriques. Elle prend en compte la répartition spatiale non uniforme de la sismicité sur le territoire français et a permis d'établir la cartographie ci-contre qui découpe le territoire français en 5 zones de sismicité: **très faible, faible, modérée, moyenne, forte**. Les constructeurs s'appuient sur ce zonage sismique pour appliquer des dispositions de constructions adaptées au degré d'exposition **au risque sismique**.

La réglementation distingue quatre catégories d'importance (selon leur utilisation et leur rôle dans la gestion de crise):

I – bâtiments dans lesquels il n'y a aucune activité humaine nécessitant un séjour de longue durée

II – bâtiments de faible hauteur, habitations individuelles

III – établissements recevant du public, établissements scolaires, logements sociaux

IV – bâtiments indispensables à la sécurité civile et à la gestion de crise (hôpitaux, casernes de pompiers, préfectures ...)

Pour les bâtiments neufs		1	2	3	4	5
I		Aucune exigence				
II		Aucune exigence		Règles CPMI-EC8 Zones 3/4	Règles CPMI-EC8 Zone 5	
		Aucune exigence	Eurocode 8			
III		Aucune exigence	Eurocode 8			
IV		Aucune exigence	Eurocode 8			

Si vous habitez, construisez votre maison ou effectuez des travaux :

- en **zone 1**, aucune règle parasismique n'est imposée ;
- en **zone 2**, aucune règle parasismique n'est imposée sur les maisons individuelles et les petits bâtiments. Les règles de l'Eurocode 8 sont imposées pour les logements sociaux et les immeubles de grande taille ;
- en **zone 3 et 4**, des règles simplifiées appelées CPMI –EC8 zone 3/4 peuvent s'appliquer pour les maisons individuelles;
- en **zone 5**, des règles simplifiées appelées CPMI-EC8 zone 5 peuvent s'appliquer pour les maisons individuelles.

Pour connaître, votre zone de sismicité: <https://www.georisques.gouv.fr/> - rubrique « Connaître les risques près de chez moi »

Le moyen le plus sûr pour résister aux effets des séismes est la construction parasismique : concevoir et construire selon les normes parasismique en vigueur, tenir compte des caractéristiques géologiques et mécaniques du sol.

Pour en savoir plus:

Qu'est-ce qu'un séisme, comment mesure-t-on un séisme ? → <https://www.georisques.gouv.fr/minformer-sur-un-risque/seisme>

Que faire en cas de séisme ? → <https://www.georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protger/que-faire-en-cas-de-seisme>

Il appartient au propriétaire du bien de vérifier l'exactitude de ces informations autant que de besoin et, le cas échéant, de le compléter à partir d'informations disponibles sur le site internet de la préfecture ou d'informations dont il dispose sur le bien, notamment les sinistres que le bien a subi.

Etat des nuisances sonores aériennes

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112-3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière.

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être intégré au dossier de diagnostic technique - DDT (annexé, selon le cas, à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente et au contrat de location ou annexé à ces actes si la vente porte sur un immeuble non bâti) et à être **annexé** à l'acte authentique de vente et, le cas échéant, au contrat préliminaire en cas de vente en l'état futur d'achèvement.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° du mis à jour le

Adresse de l'immeuble	code postal ou Insee	commune
La Thibauderie	17800	PONS

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans d'exposition au bruit (PEB)

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB ¹ oui non
révisé approuvé date

¹ Si oui, nom de l'aérodrome :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation ² oui non
² Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PEB ¹ oui non
révisé approuvé date

¹ Si oui, nom de l'aérodrome :

Situation de l'immeuble au regard du zonage d'un plan d'exposition au bruit

> L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :
zone A¹ zone B² zone C³ zone D⁴
forte forte modérée

¹ (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)

² (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 celle et 62)

³ (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisi entre 57 et 55)

⁴ (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quater viciés A du code général des impôts. (et sous réserve des dispositions de l'article L.112-9 du code de l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture).

Nota bene : Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des nuisances présent en compte

Le plan d'exposition au bruit est consultable sur le site Internet du Géoportail de l'institut national de l'information géographique et forestière (I.G.N) à l'adresse suivante : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/plan-dexposition-au-bruit>

Le plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de
peut être consulté à la mairie de la commune de ...PONS
.....
où est sis l'immeuble.

Vendeur / Bailleur

LOWE Mark

Acquéreur / Locataire

Date / Lieu 26/02/2024

à

BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

information sur les nuisances sonores aériennes
pour en savoir plus consultez le site Internet du ministère de la transition écologique et solidaire
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>